entrées libres

INTERVIEW – MARIE-MARTINE SCHYNS (LES ENGAGÉS)

" Soutenir le Pacte d'excellence, mais s' assurer de la soutenabilité des réformes "

Bâtiments scolaires

Plan d'investissement exceptionnel : le SeGEC s'engage aux côtés des PO

« OK GROOMER »

Un jeu vidéo pour aider les jeunes à débusquer les prédateurs sexuels

entrées libres n°180 - juin 2023 - mensuel - ne paraît pas en juillet/août - bureau de dépôt : 1099 Bruxelles X - n° d'agréation : P302221

SOMMAIRE

L'Université d'été aura lieu le 18 août

Démystifier le PECA et la FMTTN

"Pour Tommy" : 5 livres à gagner

ÉDITO 3

Merci à Éric Daubie !

L'ACTU 4

Plan d'investissement exceptionnel : le SEGEC aux côtés des PO

L'ACTU 5

Les secondes sessions en voie de disparition

INTERVIEW 6

Marie-Martine Schyns : *« Revoir les rythmes des réformes pour s'assurer qu'elles soient soutenables pour les équipes éducatives »*

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 10

Université d'été : le SeGEC fera sa rentrée le 18 août

OUTILS 12

« OK Groomer », un jeu vidéo pour aider les jeunes à lutter contre les prédateurs sexuels

CAS D'ÉCOLE 13

Inter-internats de la province de Luxembourg : se rencontrer et échanger

À L'ÉTUDE 14

L' art fait-il grandir l' enfant ?

AU SEGEC 15

Démystifier le PECA et la FMTTN : *« Non, il ne s'agit pas d'en faire plus, mais d'enseigner autrement »*

MÉMOIRE D'ÉCOLE 16

Notre-Dame des 3 vallées : des fusions et un chiffre-clé

PROFS 2.0 18

Une première formation wallonne en Intelligence Artificielle à l'Hénallux

COULISSES 19

Un comité de soutien qui dynamise l'école et qui crée du lien entre parents, enseignants et direction

CONFIDENCES 20

Fabienne Jaszczinski : *« Je suis persuadée que ma formation d'éducatrice change ma façon d'être en tant que prof »*

AU SEGEC 22

Après 12 ans de direction, Éric Daubie passe le flambeau du Secondaire

CHRONIQUE 23

Le laïcisme – perversion de la laïcité

LIVRES 24

Hélios Azoulay : *"Pour Tommy"* : la douceur au cœur de l'enfer

- *Le cœur en braille, tome 1*
- *L'enfant de la draille*
- *Bruxelles Mondiale*

SERVICES 26

HUMOUR 28

Intercours, la BD de Jacques Louis

entrées libres
Juin 2023 / N°180 / 17e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.
www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be
Rédacteur en chef et éditeur responsable
Arnaud Michel (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
Journalistes
Arnaud Michel et Gérald Vanbellingen
Secrétariat et abonnements
Déborah Buekenhoudt : 02 256 70 55

Création graphique
PAF!
Mise en page et illustrations
Catherine Jouret
Membres du comité de rédaction
Déborah Buekenhoudt
Luc De Wael
Étienne Descamps
Alain Desmons
Edith Devel
Hélène Genevrois
Fabrice Glogowski
Pierre Henry
Catherine Jouret
Oleg Lebedev
Marie-Noëlle Lovenfosse
Arnaud Michel
Vinciane Misselyn
François Tollet
Marie Trogu
Gérald Vanbellingen
Stéphane Vanoirbeck

Publicité
02 256 70 55
Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Retrouvez les nouvelles versions du projet éducatif de nos écoles, Mission de l'école chrétienne, pour l'enseignement obligatoire et non-obligatoire via https://bit.ly/3Qgsnas

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

MIX
Paper | Supporting responsible forestry
FSC® C007370

Édito

Merci à Éric Daubie !

Au terme de 16 années consacrées au SeGEC, nous avons eu l'occasion d'exprimer notre grande gratitude à Éric Daubie à l'occasion d'une assemblée générale exceptionnelle, élargie pour l'occasion à nombre d'invités. Après avoir été enseignant, directeur et accompagnateur de direction dans le diocèse de Tournai, Éric Daubie est arrivé au SeGEC en 2007 pour mettre en place la Cellule de conseil et de soutien pédagogique. Une mission qu'il a menée avec brio, nous convainquant de lui demander de bien vouloir accepter de rendre un autre service à partir de 2011 : prendre la responsabilité de l'enseignement secondaire dans son ensemble.

Éric aura été un bourreau de travail, perfectionniste et hyper-consciencieux, consacrant aussi à l'enseignement catholique une partie significative de sa vie personnelle. Son engagement a dépassé les frontières de l'enseignement secondaire ; son attention pour l'enseignement supérieur et pour le fondamental qu'il connaît très bien a été permanente, notamment au travers des réunions d'entité auxquelles il est toujours resté fidèle.

Un des moments les plus cruciaux de son mandat fut sans conteste la négociation du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui fut l'occasion d'unir nos talents respectifs pour faire prévaloir des principes qui nous paraissaient primordiaux pour l'avenir du système éducatif et de l'enseignement catholique : le respect de la diversité des traditions éducatives mais aussi les principes d'autonomie, de coopération et de responsabilité individuelle et collective.

Pendant toutes ces années, Éric Daubie aura eu nombre de dossiers difficiles à traiter et je tiens à souligner son engagement inlassable à faire progresser la réflexion collective, jusqu'à ces toutes dernières semaines. Il a notamment veillé à la préparation de deux dossiers particulièrement prospectifs, l'un consacré à l'évaluation des élèves et l'autre aux termes du débat sur l'au-delà du tronc commun. Grand merci Éric, et bienvenue à Patrick Lenaerts qui reprend le flambeau !

Pour conclure le dernier édito de cette année scolaire, je ne voudrais pas manquer l'occasion de vous souhaiter d'excellentes vacances et un repos bien mérité. ▪

Étienne MICHEL
Secrétaire général du SeGEC
Le 8 juin 2023

Plan d'investissement exceptionnel : le SEGEC aux côtés des PO

ARNAUD MICHEL

Le décret relatif au plan d'investissement exceptionnel dans les bâtiments scolaires (PIE) a été adopté le 26 avril 2023 par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Quatre appels à projets seront lancés afin de sélectionner les dossiers finançables via ce mécanisme, lequel s'appuie sur une enveloppe d'un milliard d'euros de subventionnement, un montant sans précédent. Le premier appel a été lancé le 5 juin dernier et concerne tous les Pouvoirs organisateurs (PO) hors enseignement supérieur pour une enveloppe de 300 millions d'euros. Le deuxième appel, d'octobre à décembre 2023, concernera l'enseignement supérieur hors universités pour une enveloppe de 200 millions d'euros.

Luc Schollen, directeur du Département des infrastructures scolaires au SeGEC détaille, pour *« Entrées libres »*, ce plan et les services proposés aux PO dans ce cadre.

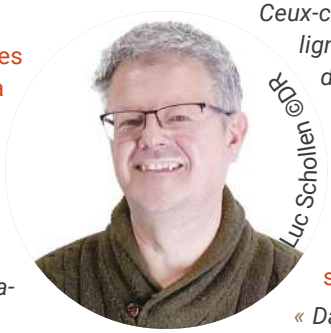
Luc Schollen ©DR

Ce plan d'investissement est une occasion exceptionnelle pour les établissements scolaires. Quelles sont les étapes importantes à suivre pour les PO ?

« Il va être nécessaire de travailler dans le bon ordre. Pour cela, les PO doivent identifier correctement leurs besoins ainsi que leurs moyens afin de prioriser les interventions. L'idéal est de disposer d'un audit énergétique sur base duquel l'architecte - à désigner dans le respect des règles des marchés publics – pourra planifier les travaux. »

Cette étape est essentielle pour parvenir à estimer au plus juste le montant de l'investissement…

« Exactement car nous sommes dans une politique qui prévoit un effet de levier, donc un investissement de la part des PO, notamment via un emprunt complémentaire au Fonds de Garantie. Le décret prévoit une subvention à hauteur de 65% du montant total des travaux. Pourcentage qui peut être majoré jusqu'à 70% maximum. La subvention sera déterminée sur base de l'estimation des travaux, avec une marge de révision de 10% maximum sur base de l'attribution. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des travaux. »

Comment seront sélectionnés les projets finançables ?

« Contrairement aux programmes structurels comme le Programme Prioritaire de Travaux (PPT) et Création de places (CP), il n'y a pas d'enveloppe par réseau d'enseignement. Des critères objectifs permettront de prioriser les dossiers. Nous conseillons aux PO de déposer un dossier de candidature dès le 1er appel à projets afin de maximiser leurs chances d'être retenus. »

Dans ce cadre, quel sera le rôle du SeGEC et en particulier celui du Département des infrastructures scolaires ?

« Nous allons agir sur deux axes : l'information, le conseil et l'accompagnement des PO, d'une part, et des architectes désignés par les PO d'autre part. Pour les PO, nous avons déjà organisé des séances d'informations et un webinaire d'information sur le mécanisme du PIE. Une rubrique dédiée au PIE est consultable dans l'extranet du SeGEC (voir encadré ci-dessous). Les PO pourront y retrouver les documents officiels et des outils, des tutoriels sur l'usage de ceux-ci ainsi que sur l'utilisation de la plateforme d'encodage, entre autres. En outre, l'équipe d'accompagnateurs PO va être renforcée par le SeGEC dans chaque CoDiEc. Ceux-ci accompagneront en première ligne les PO dans la confection des dossiers de candidature, en collaboration avec les architectes du Département des infrastructures pour les questions plus techniques. »

Et du côté des architectes désignés par les PO ?

« Dans les prochains jours un webinaire technique sera organisé à leur intention. Nous allons aussi proposer aux architectes de rejoindre un groupe Teams afin de les informer, de les outiller et de répondre à leurs questions le plus rapidement possible. Enfin, en fonction des retours, nous organiserons des visio-conférences thématiques si nécessaire. Le but est d'être le plus efficace possible et de faire en sorte que l'indice de qualité des dossiers soit le plus haut en regard de la réalité des infrastructures. Tout cela en garantissant une même qualité de service à l'ensemble des PO. » ▪

Pour plus d'infos, rendez-vous sur l'extranet du SeGEC (extranet.segec.be/contenu/pie), sur la chaîne Youtube du Département des infrastructures scolaires (bit.ly/infra-segec) ou via mail à infrastructures@segec.be.

©DR

Les **secondes sessions** en voie de **disparition**

ARNAUD MICHEL

Depuis quelque temps, bon nombre d'écoles secondaires ont fait le choix de supprimer la seconde session. D'autres se posent la question. Le Service pédagogique de la Direction de l'enseignement secondaire au SeGEC a récemment émis quelques recommandations aux établissements scolaires afin de les guider au mieux.

« Avec l'arrivée du tronc commun, le Pacte d'excellence s'inscrit dans un nouveau paradigme qui n'interdit le redoublement à aucun moment, tout en le rendant exceptionnel. Les secondes sessions ne seront plus possibles dans le tronc commun et la prise en charge des difficultés de l'élève s'y fera dans une approche évolutive, où la différenciation en cours d'année sera privilégiée », explique d'emblée Philippe Van Geel du Service pédagogique.

Néanmoins, à ce stade, aucun texte légal n'interdit formellement les secondes sessions. Celles-ci sont laissées à l'appréciation des Pouvoirs organisateurs (PO). L'organisation d'une seconde session doit alors être spécifiée dans le Règlement général des études.

Que préconise alors le SeGEC en la matière ? *« Tenant compte de ces éléments, nous conseillons de ne pas recourir aux secondes sessions. Des arguments pédagogiques et organisationnels plaident en ce sens »*, explique Philippe Van Geel. *« D'un point de vue pédagogique, on constate que certains élèves sont livrés à eux-mêmes durant l'été et donc que le principe d'équité n'est pas respecté. De même, la logique et les modalités d'une seconde session peuvent être très différentes d'une école à l'autre. Par ailleurs, avec la modification des rythmes scolaires, les vacances d'été sont raccourcies. Chaque élève a le droit de profiter pleinement de cette pause. Enfin, dans la perspective d'une évaluation au service des apprentissages et de la mise en œuvre d'activités de différenciation tout au long de l'année, le résultat de l'épreuve de juin n'est pas le seul à déterminer la réussite de l'année. Cette perspective donne donc à l'élève plusieurs chances au fil de l'année. »*

©DR

Pour le SeGEC, une école sans seconde session doit garder à l'esprit deux principes essentiels. C'est tout au long de l'année que se construit la réussite de l'élève tout en prenant en compte que l'année suivante peut jouer un rôle décisif dans son évolution.

Plusieurs implications découlent de ces principes. Pour Philippe Van Geel, *« il est nécessaire d'avoir une communication claire concernant les objectifs d'apprentissage et leur planification ainsi que concernant l'évaluation. Une organisation de la différenciation qui permet à chaque élève de rencontrer les objectifs d'apprentissage énoncés est importante. De même que la mise en place d'une évaluation dans une perspective qui dépasse l'horizon de l'année scolaire, de remédiations organisées structurellement, et d'une autre logique de délibération en fin d'année scolaire. Le conseil de classe de fin d'année a plus que jamais un regard prospectif à porter sur les capacités de l'élève et ses chances de réussite à moyen terme. »*

Une exception est tout de même faite. L'octroi du CESS pourrait justifier davantage le maintien d'une seconde session. En effet, l'élève ne dispose plus de l'année suivante pour combler ses lacunes. Or, dans un certain nombre de cas, celles-ci pourraient être comblées pendant l'été. *« Le CESS a un statut particulier, puisque le conseil de classe doit répondre à une question plus délicate que celle de la réussite l'année suivante : « Cet élève est-il jugé capable de poursuivre ses études dans au moins une forme d'enseignement supérieur de plein exercice ? » »*, note encore Philippe Van Geel. D'autres éléments viennent quelque peu nuancer cette exception : les conséquences pédagogiques et organisationnelles d'un retardement d'une première rentrée académique.

Quoi qu'il en soit, l'implication de l'élève dans ses apprentissages, dans son évaluation et dans ses choix d'orientation reste une condition sine qua non au bon fonctionnement d'un tel système. ▪

« Il faut revoir la communication autour du **décret évaluation**. Trop de **fausses informations** circulent »

GÉRALD VANBELLINGEN

L'évaluation des enseignants, la grogne générale du monde de l'éducation et les nouveaux rythmes scolaires. Pour Entrées libres, **Marie-Martine Schyns** (Les Engagés, député wallonne et FWB) revient sur quelques-uns des dossiers chauds du monde de l'Enseignement. Avec sa double particularité à elle : son expérience passée de ministre de l'Éducation et des Bâtiments scolaires, mais aussi son vécu en tant qu'enseignante. Une fonction qu'elle a brièvement rendossée l'année passée pour faire face à un problème de pénurie qui touchait son ancienne école…

Au vu de votre expérience en tant que ministre, mais aussi comme enseignante, quel regard portez-vous sur le décret sur l'évaluation des enseignants tant décrié ?

« Sur le fond, la position des Engagés est claire : le décret évaluation fait partie du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Un Pacte dont les grands principes avaient été négociés en 2017 entre les PO, les associations de parents et les syndicats. Il faut donc respecter l'accord trouvé. Maintenant, la difficulté du Pacte réside dans sa mise en œuvre. Et je trouve qu'à ce niveau-là, il faut particulièrement veiller à la soutenabilité des mesures. C'est très important. Car ceux qui ont rédigé le Pacte ont été très ambitieux. Bien sûr, ils ne pouvaient pas prévoir la crise du covid ni la crise énergétique, mais déjà à la base : dix ans pour mettre en œuvre toutes les mesures du Pacte, c'était quand même très ambitieux. »

Vous comprenez l'attitude des syndicats dans ce dossier ?

« Je ne comprends pas les syndicats qui ont quitté la table des négociations. Car le texte a beaucoup évolué depuis le début du projet : il n'y aura pas d'évaluation par les pairs, il y aura des délais, une manière de faire, des fiches d'évaluation qui seront communes à tout le monde, etc. Je rejoins donc la position de la CSC qui demandait une entrée en vigueur directe du volet accompagnement mais différée pour le volet évaluation. Ce que la ministre a depuis confirmé en commission (avec le volet évaluation qui n'entrera en vigueur qu'à partir de 2026) et qui constitue pour moi une décision équilibrée. Car ça laisse aussi le temps de développer une communication plus pédagogique par rapport au volet évaluation, ce qui a certainement manqué. »

Des enseignants qui ne veulent pas être évalués : ce n'est pas un mauvais signal qui est envoyé dans le cadre du Pacte?

« Moi très clairement, je suis pour l'évaluation. Car je suis enseignante de base et j'ai exercé pendant 10 ans. Et à l'époque, j'avais été évaluée par l'un de mes directeurs. Parce que dans certaines écoles, les directeurs viennent en classe et ils donnent un retour aux enseignants, surtout dans les premières années du métier. Cette expérience, je l'ai vécue personnellement et j'ai trouvé ça très intéressant. Je pense donc que si à un moment donné cette procédure devient plus systématique et formalisée, ça ne pourrait être que positif, et plus objectif aussi sans doute. »

Le ministre-président de la FWB, Pierre-Yves Jeholet (MR) avait notamment déclaré : *« Comme dans le secteur privé où les sanctions sont prises en cas de mauvais travail cela doit pouvoir arriver aux enseignants. Tout le monde est évalué ».*

« Je pense que le propos du ministre-président est ici réducteur. Car il dit en gros : « Des sanctions seront prises en cas de mauvais travail ». Mais l'objectif du

décret évaluation, ce n'est pas ça, c'est d'abord l'accompagnement, la recherche de solutions et ce n'est qu'en cas de mauvaise volonté que le volet sanction s'enclenche. C'est avec ce genre de phrase là en fait que toute la désinformation circule. Ce qui facilite en réalité la fuite de certains syndicats. Pour eux c'est facile : s'ils ne sont pas d'accord avec le projet, ils ressortent ce type de phrase et bloquent tout… ».

Finalement, ce dispositif a pour vocation de mieux encadrer et mieux soutenir les enseignants. N'aurait-on pas dû l'appeler autrement ?

« Il faut revoir la communication autour de ce décret, ça c'est une évidence. Est-ce qu'on n'aurait pas dû nommer ce décret autrement que via le terme d'évaluation ? Oui, peut-être. Mais le nom ce n'est jamais que l'emballage. Ce qui compte c'est le contenu. Et je le répète, le contenu me paraît équilibré. Mais le problème, c'est que les enseignants ont parfois une vision déformée de ce qui se trouve dans le décret. Ça me fait parfois penser à ce jeu auquel on jouait beaucoup au Patro : le jeu du téléphone sans fil. Où la première phrase n'est plus du tout la même quand elle est transmise à la dernière personne. Parce que soyons clairs aujourd'hui, les enseignants n'ont pas encore eu le texte définitif. Et dans l'opposition, on ne l'a pas non plus reçu officiellement. Je comprends dès lors que des inquiétudes se posent face à ce qui reste encore une inconnue. »

« Ça me fait parfois penser à ce jeu auquel on jouait beaucoup au Patro : le jeu du téléphone sans fil. Où la première phrase n'est plus du tout la même quand elle est transmise à la dernière personne »

Qu'est-ce qui fait tant peur dans ce texte pour qu'il suscite autant de tensions ?

« On a évoqué les problèmes liés à la communication. Cela peut aussi s'expliquer par la rigidité du texte de départ, mais je le répète, il a bien évolué depuis. Ensuite, beaucoup d'enseignants lient évaluations et plans de pilotage. Alors oui, ils sont en partie liés, mais pas de la façon dont beaucoup d'enseignants le comprennent. Car les plans de pilotage constituent avant tout une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Il y a des enseignants qui se disent : si mes élèves n'ont pas des meilleurs points l'année prochaine ou dans 6 ans, je vais être évalué négativement. Or c'est faux et ça n'arrivera jamais ! Ce sont les mesures que l'enseignant aura mises en place pour faire face à des problèmes qui seront évaluées. Et un enseignant qui aura par exemple essayé la différenciation, qui aura multiplié les approches, mis en place des pratiques collaboratives, exploré différentes méthodes, etc. Bref, un enseignant qui aura cherché des solutions pour pallier ces problèmes n'aura jamais aucun souci. Il faut arrêter de lier les résultats des élèves aux futures évaluations des enseignants. » ▪

« Revoir les **rythmes des réformes** pour s'assurer qu'elles soient **soutenables pour les équipes éducatives** »

Une archive scolaire de M-M Schyns. ©DR

Les enseignants clament leur mécontentement depuis longtemps désormais. Taille des classes, manque d'encadrement, revalorisation du métier, diminution du temps de travail ou même abandon de certaines réformes. Selon vous, sur quelles dimensions faut-il travailler en priorité ?

« Poursuivre le Pacte d'excellence, et donc les réformes, c'est très important car il s'agit avant tout d'un changement systémique et pas d'une lubie de ministre. Mais il faut absolument que ce soit soutenable pour les équipes éducatives. Ce qui signifie qu'il faut sans doute revoir le rythme global des réformes. Au-delà de ça, je pense qu'on doit s'attaquer aux salaires, mais dans un cadre global qui lie à la fois barèmes, ancienneté, mobilité et heures de travail (face classe et autres). C'est même pour moi ce qui devra faire partie de l'accord du prochain gouvernement. »

Pouvez-vous préciser ce cadre global ?

« Les Engagés sont favorables à une très large discussion sur le système des nominations, de l'ancienneté, de la mobilité entre réseaux et des barèmes. Et notamment dans le cadre de la future formation initiale des enseignants. Car entre un professeur de français qui corrige 30 dissertations et d'autres professeurs qui n'ont pas ou peu de correction à faire, ce n'est tout simplement pas le même métier. Mais évidemment, si on discute de tout cela, cela va engendrer des difficultés vis-à-vis des enseignants liés au système actuel. Mais comme partout, quand on met en place quelque chose de nouveau, il faudrait simplement

Suite en page 8 →

← Suite de la page 7

laisser le choix aux enseignants déjà en place d'opter pour l'ancien ou le nouveau système. C'est un énorme débat mais nous on n'a pas peur de l'engager. »

Revenons aux dimensions à travailler. Quels autres axes doivent être privilégiés selon vous ?

« On ne peut pas oublier l'enjeu lié à la taille des classes. Mais j'ai l'impression qu'on ne le prend que par un seul bout de la lorgnette. Comme si le problème était uniforme, alors que pas du tout. Prenons un exemple : vous donnez un cours à option peu suivi avec 12 élèves, alors que le professeur de Géo a 30 élèves dans sa classe et pas assez de bancs, sans oublier notre prof de français qui corrige 30 dissertations… On a trois cas complètement différents qui montrent que la taille de la classe a un effet radicalement différent en fonction de la situation. Et notre position consiste à dire que si c'est bien de supprimer certaines dérogations par rapport à la taille des classes – ce qui est en cours – il faut aussi oser s'attaquer à certaines dimensions plus pratiques. Comme aux options du secondaire par exemple. Car une option qui ne compte que 12 élèves : est-ce que c'est vraiment soutenable financièrement ou en termes d'encadrement ? »

Et pour le fondamental ?

« On préconise de laisser davantage de souplesse aux directeurs d'école. Car ils reçoivent des périodes pour l'accompagnement personnalisé, pour l'encadrement différencié, pour le FLA, etc. Des périodes qui doivent évidemment être prioritairement affectées à leur objectif de base. Mais quand dans une classe vous avez 28 élèves, est-ce que vos périodes FLA (Français Langue d'Apprentissage) par exemple ne pourraient pas être plus utiles pour diviser la classe en deux ? Ou travailler par groupes ? Je pense qu'on doit leur laisser de la marge de manœuvre par rapport à de nouvelles réglementations qui compliquent parfois les choses. Et ça, je passe mon temps à le dire à l'administration. »

Pour contrer la pénurie, Les Engagés plaident pour mettre en place une série de mesure. Pouvez-vous les préciser ?

« Pour nous, il n'y a pas de solution miracle, il faut aligner un maximum de mesures. Des mesures techniques - non coûtantes - comme la suppression des PV de carence ou l'assouplissement du décret titres et fonctions. Mais également des mesures coûtantes comme la valorisation de l'ancienneté. Car à l'heure actuelle, cette non-valorisation reste un frein énorme. J'ai par exemple une connaissance qui était pharmacienne et qui voulait devenir prof de sciences. Elle avait les bons titres, elle repassait son agrégation. Elle était motivée. Mais elle me dit : par rapport à mon salaire d'avant, je suis mère de famille, comment je vais m'y retrouver ? La chance, c'est qu'elle est mariée et pas mère célibataire ou isolée. Et son compagnon a compensé. Mais si elle avait été valorisée dans son ancienneté, elle aurait été plus à l'aise pour passer le cap et l'aurait fait plus vite ! »

Valoriser l'ancienneté, c'est possible vu les finances de la FWB ?

« Alors très clairement pour moi aujourd'hui, il y a le Pacte et il faut continuer à le mettre en place, mais de manière soutenable. Mais à côté du Pacte, il y a aussi et surtout la base. Et cette base, c'est un enseignant par classe. Quand le Pacte a été écrit, la pénurie, elle n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il faut donc mettre en place tous les moyens possibles pour attirer des gens vers la profession. Et ça passe par des mesures dont certaines sont coûtantes. Car un enseignant par classe, c'est la priorité numéro 1 et aujourd'hui, ce principe est très largement mis à mal. »

« Il faut mettre en place tous les moyens possibles pour attirer des gens vers la profession. Car la base, c'est un enseignant par classe et aujourd'hui, ce principe est très largement mis à mal. »

Que pensez-vous du sentiment de ras-le bol face à l'enchaînement des réformes ?

« Aujourd'hui, les réformes impactent surtout le niveau fondamental où les enseignants doivent s'approprier beaucoup de nouveautés : les nouveaux référentiels, les rythmes scolaires, l'accompagnement personnalisé, le PECA, le tronc commun. Mais aussi les plans de pilotage, également présents en secondaire. Des plans pour lesquels, je reçois pas mal de témoignages sur la charge administrative supplémentaire qu'ils représentent, surtout lors de leur deuxième volet, celui de l'évaluation à mi-parcours. Et ça, ce n'est pas ce que j'avais voulu en tant que ministre. Et donc je relaie ces problèmes très régulièrement à Caroline Désir (PS). Car ces plans de pilotage ne doivent pas être un excès de zèle administratif. Ils doivent au contraire constituer un moyen efficace de voir ce qu'on a déjà réalisé et ce qu'il reste à faire. Donc je comprends qu'à un moment donné, certains en aient ras-le-bol, car tout mis ensemble, ça peut faire beaucoup. » ▪

Saurez-vous reconnaître Marie-Martine Schyns ? ©DR

Retrouvez *« Trois questions à Marie-Martine Schyns »* sur https://youtu.be/CTQPtAQ9BbM

« Revoir les **rythmes d'évaluation**, pour qu'ils soient aussi **mieux adaptés à l'élève** »

Les nouveaux rythmes, c'est l'une des grosses nouveautés de cette année scolaire. Quel regard portez-vous sur cette réforme ?

« Globalement, c'est une réforme très positive. Par rapport au bien-être et au rythme biologique des élèves. Elle leur offre davantage de respiration entre les séquences de cours mais aussi et surtout des congés d'été plus courts. Ce qui est très positif, car cela évite aux plus jeunes de perdre trop d'apprentissage, surtout quand on ne parle pas français à la maison. Ce sont de réelles plus-values. »

Mais Les Engagés n'étaient et ne sont toujours pas satisfaits du timing de ces nouveaux rythmes ?

« Nous pensons toujours qu'il y a de gros problèmes de mise en œuvre. Il y a clairement eu un manque de concertation entre les communautés. Et avancer à marche forcée sans réellement négocier comme cela a été décidé par la ministre n'est pas un bon signal. Il aurait fallu laisser au minimum un an, voire un an et demi pour s'adapter. Voter le texte, mais laisser du temps pour s'organiser aux familles - notamment celles présentes dans plusieurs communautés qui sont particulièrement pénalisées – aux enseignants en immersion - qui arrêtent de plus en plus alors qu'il y a déjà pénurie - ou encore aux scouts. Pour que les dommages collatéraux soient moins importants. »

Des dommages collatéraux dont l'enseignement risque de payer les pots cassés dans les années à venir ?

« C'est ce dont j'ai peur. Raison pour laquelle, on lutte aux Engagés – et particulièrement Mathilde Vandorpe - pour qu'il y ait au moins une semaine commune au carnaval dès l'année prochaine. Ça éviterait notamment de perdre trop de profs d'immersion. L'année 2023-2024 s'annonce vraiment cruciale, une année charnière. Et puis, on espère également que la Flandre va bouger. Seulement, si elle bouge, ce ne sera pas avant la rentrée 2025 dans le meilleur des scénarios. Il faut donc trouver de solutions en attendant. »

Vous appelez également à revoir le rythme des évaluations ?

« Revoir les rythmes scolaires, c'est bien mais il faut aussi revoir le rythme des évaluations. Avec un rythme d'évaluation qui soit aussi mieux adapté à l'élève. Et je pense que l'université et les Hautes Écoles réfléchissent beaucoup à ça. Car quel est encore l'intérêt de faire des examens à Noël ? Ne devrait-on pas faire des évaluations certificatives d'ampleur après chaque séquence de cours ? Dans ma tête d'enseignante en tout cas, il était tellement évident que le bon modèle consistait en : six semaines de cours, une évaluation formative, une semaine de médiation, une évaluation certificative et puis deux semaines de pause. J'espère donc très vivement qu'il y aura des concertations en la matière. Car pour le moment, la ministre Désir n'a évoqué que les congés vis-à-vis des nouveaux rythmes, jamais les évaluations. » ▪ **G.VBG**

« L'école doit être un lieu **d'apaisement** et de **bien-être** »

Vous êtes brièvement retournée donner cours dans votre ancienne école l'année passée. Racontez-nous un peu comment s'est passée cette expérience ?

« Je suis retournée dans mon ancienne école l'année passée quand ils ont dû faire face à un problème de pénurie. J'y ai donné le cours de français à des élèves de 3e et 4e secondaires pendant trois mois et j'ai eu beaucoup de plaisir à retrouver des élèves. Une expérience qui m'a confortée dans le fait que je me sens toujours vraiment bien en classe que j'ai toujours envie de faire passer à la fois des valeurs, des contenus de cours, des compétences mais aussi d'apprendre avec les élèves. Le contact avec les jeunes, ça a toujours été un de mes moteurs. »

Vous parlez *« d'apprendre avec les élèves »*, c'est ça pour vous le métier d'enseignant ?

« Peut-être plus encore aujourd'hui qu'il y a 20 ans, être enseignant c'est aussi en apprendre tous les jours. Parce qu'aujourd'hui, les élèves ont des compétences que nous, on n'a pas. Je pense au numérique mais c'est beaucoup plus large. Et l'inverse est vrai aussi. Cet échange entre élèves et enseignant, c'est ça ma vision de l'enseignement. Sans oublier, au-delà des compétences et des connaissances : la diversité culturelle qu'ils nous apportent, leur manière d'appréhender la vie et leur vécu. »

Comment voyez-vous l'école de demain ?

« Je pense que l'école doit être un lieu d'apaisement et de bien-être. C'est même pour moi l'une des conditions pour que l'école puisse poursuivre sa mission première. Mais c'est loin d'être facile. Car aujourd'hui, la société malmène beaucoup le bien-être des gens. Il faut donc absolument valoriser le travail des centres PMS mais aussi faire en sorte que l'école soit ouverte sur son environnement, son quartier. Pour permettre des collaborations avec des professionnels de la santé mentale, avec les associations aussi et l'ensemble des forces vives locales. Il faut vraiment tout mettre en place pour permettre aux jeunes de se sentir bien dans leur peau. » ▪ **G.VBG**

©DR

Université d'été :

le SeGEC fera sa rentrée le 18 août

ARNAUD MICHEL

Quelques jours avant la rentrée scolaire, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique fera également sa rentrée lors de la désormais traditionnelle Université d'été. Cette année, elle se déroulera le vendredi 18 août à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve. Organisée durant des années par le Service d'étude, c'est l'Institut de formation de l'enseignement catholique (IFEC) qui en prendra désormais la charge.

Cette journée de réflexion, de formation et d'échanges aura pour thème : L'humain au cœur du changement.

De multiples échanges ont récemment eu lieu sur la soutenabilité de la mise en œuvre de différentes réformes et sur la nécessaire adéquation avec le rythme des équipes au sein des établissements scolaires. Pour le SeGEC, il est indispensable de revenir à l'essence du Pacte pour un Enseignement d'excellence : une dynamique de changement à travers le plan de pilotage, enjeu collectif et espace de coopération, qui doit se déployer avec souplesse, au plus près de la réalité des écoles, sans imposer un timing intenable.

L'enseignement dans sa globalité étant en mutation, l'Université d'été fera également la part belle à l'enseignement supérieur et à l'enseignement de promotion sociale.

Dans cette perspective, la prise en compte du facteur humain et la dimension collective de l'exercice des métiers de l'enseignement constituent des enjeux essentiels à faire vivre au cœur du projet d'établissement.

Les participants auront l'occasion d'entendre sur cette thématique les contributions de Christine Hesse (qui nous fera écho de l'enquête menée par SONECOM auprès des directions), de Baptiste Barbot (UCLouvain), d'Alain Vas (Louvain School of Management) et de Luc de Brabandere, entre autres. Des panels thématiques et participatifs vous seront proposés durant l'après-midi.

L'Université d'été s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'enseignement catholique : enseignants, éducateurs, membres du personnel administratif, directions, agents PMS, Pouvoirs organisateurs, conseillers pédagogiques, chercheurs… ▪

En pratique

Thème : L'humain au cœur du changement.

Quand : le 18 août 2022, de 8h30 à 16h

Où : Aula Magna, à Louvain-la-Neuve

Inscriptions : Vous avez jusqu'au 30 juin pour vous inscrire à l'Université d'été du SeGEC et choisir vos panels. Rendez-vous sur bit.ly/universitedete2023 ou scannez le QR Code.

Programme de la journée

8:30 Accueil café-croissants

9:00 Introduction par Étienne Michel, secrétaire général du SeGEC *« Perspectives de l'Université d'été »*

9:15 Christine Hesse, directrice scientifique de SONECOM, bureau d'études dans le champ social, économique et culturel. *« La parole des directions des écoles et centres PMS : restitution de l'enquête réalisée en 2023 »*

10:00 Baptiste Barbot, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à l'UCLouvain *« La créativité : une ressource individuelle pour faire face au changement ? »*

10:50 Pause

11:10 Alain Vas, professeur en stratégie et gestion du changement à la Louvain School of Management (UCLouvain). Doyen honoraire de la Louvain School of Management et vice-recteur de l'Université catholique de Louvain *« Vers une approche systémique du changement : de l'individu à l'organisation »*

12:00 Cocktail dînatoire

13:00 et/ou 14:00 Panels thématiques (inscription possible à deux panels différents)

15:00 Luc de Brabandere, philosophe d'entreprise, écrivain, essayiste et conférencier *« Changer, c'est changer deux fois »*

16:00 Fin de la journée

Des panels participatifs pour pousser la réflexion

Après une matinée de conférences, l'IFEC proposera aux participants de prolonger les échanges au travers de panels participatifs. L'ensemble de ces réflexions alimentera le travail d'élaboration du mémorandum de l'enseignement catholique en vue des élections de 2024. Voici un bref avant-goût des panels.

Panel 1 : Le tronc commun : quelles ambitions pour les élèves, quels défis pour les équipes pédagogiques ?

Au-delà des différences entre fondamental et secondaire, nous repartirons sur les référentiels et la philosophie du tronc commun pour nous questionner sur son opérationnalisation.

Panel 2 : Au-delà du tronc commun : quels sont les choix, les enjeux qui se profilent ?

En août 2029, les premiers élèves sortiront du « nouveau tronc commun » pour s'engager dans l'après tronc commun.

Quels seront les contours de ce dernier ? Quelles seront ses ambitions ? Comment le SeGEC appréhende-t-il ce dossier ?

Panel 3 : Faut-il redéfinir les liens entre enseignement et emploi ?

Dans un contexte de transformation technologique forte des métiers, d'une flexibilité renforcée des carrières, et de concurrence avec la formation professionnelle, il est important de s'interroger sur le lien avec l'emploi de l'enseignement, et tout particulièrement avec l'enseignement supérieur, la promotion sociale et l'enseignement secondaire qualifiant.

Panel 4 : La direction et son équipe : quelle conduite du changement ?

Le Pacte transforme l'école. Mandatée par son PO, la direction est l'acteur central pour piloter tous ces changements. Quels sont les enjeux pour elle et pour tous les autres acteurs de l'école ? Comment le réseau peut-il contribuer à accompagner les directions dans cette conduite du changement ? Quelle place d'autres collègues de l'école peuvent-ils prendre pour créer une dynamique collective et collaborative, au profit de la qualité des apprentissages de nos élèves ?

Panel 5 : La direction dans son environnement : comment trouver des ressources pour le changement ?

La direction, pour remplir les nombreuses missions liées à sa fonction et conduire les différentes réformes articulées au sein du Pacte, pourrait se sentir isolée. L'objectif est de partager toutes les expériences pour trouver à l'extérieur de son école des ressources qui privilégient des voies collectives et participatives dans la conduite des changements autant que dans le pilotage quotidien d'une école.

Panel 6 : Faut-il contractualiser le lien entre les écoles et les centres PMS ?

Dans le contexte actuel d'absence de décision politique sur les missions exactes des centres PMS et leur lien avec les écoles, nous réfléchirons sur les modalités de coopération entre les deux entités. Faut-il alors un contrat ? Quel lien faire avec les contrats d'objectifs des écoles (équilibre entre autonomie et cohérence) ?

Panel 7 : Regards croisés sur les démarches qualité dans le monde éducatif

La démarche qualité au sein de l'enseignement supérieur et de promotion sociale connaît une profonde mutation avec une évaluation institutionnelle en parallèle d'une évaluation des programmes. L'enseignement obligatoire est aussi entré dans cette démarche, notamment par la mise en place des plans de pilotage. L'objectif de ce panel est de faire dialoguer les différentes approches à partir de questionnements de terrain. ▪ **AM**

« *OK Groomer* », un jeu vidéo pour aider les jeunes à lutter **contre les prédateurs sexuels**

GÉRALD VANBELLINGEN

Child Focus a développé un jeu vidéo pour permettre aux plus jeunes de déjouer les tactiques des groomers. Ces prédateurs sexuels qui sévissent sur le web et qui infiltrent les réseaux sociaux mais aussi les jeux en ligne en tentant de construire une relation de confiance avec les mineurs afin d'abuser d'eux par la suite. Avec « OK Groomer », Child Focus entend sensibiliser les plus jeunes sur l'un de leurs terrains de jeu favoris, pour leur permettre de s'y épanouir en toute sécurité.

De plus en plus d'enfants et de jeunes se retrouvent quotidiennement sur les réseaux sociaux ou les plateformes de jeux en ligne. Des endroits où il est parfois très compliqué pour les parents de garder un œil sur leurs activités. Et ça malheureusement, les personnes mal intentionnées le savent fort bien. En 2021, Child Focus a ainsi traité 2.467 dossiers d'exploitation sexuelle d'enfants, dont 43 dossiers de grooming et 91 de sextorsion. Pour donner aux jeunes les outils pour lutter contre ces prédateurs virtuels – ces groomers - Child Focus a donc lancé son propre jeu baptisé : *« Ok Groomer »*. Développé dans l'univers virtuel de Roblox - très apprécié des 8-14 ans avec 40 millions d'utilisateurs - il doit permettre aux jeunes de battre les groomers à leur propre jeu.

« C'est une grande première pour Child Focus, nous entrons pour la première fois dans le Metaverse. Nous savons qu'au cours des prochaines décennies, les enfants se déplaceront de plus en plus dans le monde virtuel. Ce monde est à présent encore très peu régulé et les enfants peuvent y être confrontés à des risques réels. Comme celui de faire face à des individus qui, sur le web, tentent de construire une relation de confiance avec des mineurs afin d'abuser d'eux par la suite. Il est donc extrêmement important de leur apprendre à y faire face en les sensibilisant sur les plateformes que les enfants aiment utiliser », précise Nel Broothaerts, directrice de Prévention et Développement chez Child Focus.

Lien vers le jeu :
https://bit.ly/okgroomerjeu

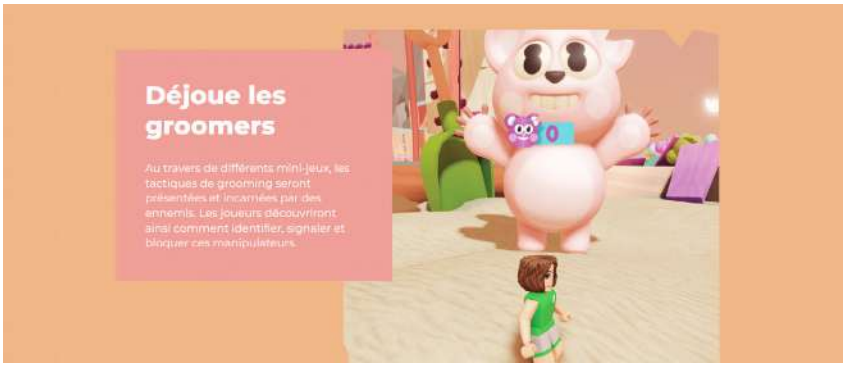

Réalisé en 3D, *« Ok Groomer »* rassemblera les jeunes gamers dans un univers de plaine de jeux virtuelle. Ils devront y récolter un maximum de pièces de monnaie en remportant une série de minis-défis. Des défis qui auront pour mission de les initier aux différentes tactiques des imposteurs virtuels et à les déjouer. Pour les aider dans cette mission, les jeunes seront épaulés par Sam, un petit personnage qui va les guider mais aussi les aider à éviter ces prédateurs potentiels. Il est à noter que les techniques d'approche des faux groomers utilisées dans le jeu sont inspirées d'histoires de victimes que Child Focus a aidées par le passé.

Message aux parents et aux enseignants

Avec ce jeu, Child Focus invite également les parents et même les enseignants à s'intéresser aux jeux en ligne auxquels jouent les enfants, comme ils pourraient le faire au sujet de leur journée passée à l'école, lors de leurs entrainements sportifs ou lors d'activités liées aux mouvements de jeunesse par exemple. *« Demandez-leur comment s'est passée leur session de jeu, s'ils ont gagné ou perdu, avec qui ils ont joué, etc. Et pourquoi ne pas y jouer ensemble ? »*, continue Child Focus. *« Car si les enfants devaient être un jour confrontés à une situation embarrassante, ils oseraient plus facilement en parler à leurs parents, ou à toute personne de confiance. »*

Une personne de confiance baptisée *« Max »* par Child Focus via un autre projet de prévention *« Chacun son Max »* destiné à faire prendre conscience aux jeunes qu'il existe dans leur entourage une personne – ou plus – prête à les aider avant que les problèmes ne surgissent ou lorsqu'ils sont déjà là !

Vous voulez le tester avec vos élèves ou avec vos enfants ? *« Ok Groomer »* est accessible gratuitement via la plateforme Roblox. ▪

L'inter-internats a rassemblé près de 250 jeunes ©Piedel (Pierre Delrez)

Inter-internats de la province de Luxembourg : se rencontrer et échanger

ARNAUD MICHEL

Faire se rencontrer les élèves des six internats de la province de Luxembourg dans un cadre sportif et convivial, voilà l'objectif du deuxième inter-internats organisé à la fin du mois de mai à Saint-Joseph à Carlsbourg. Retour sur cette journée riche en échanges et en amusement.

L'enseignement catholique fédère une quarantaine d'internats à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi eux, six se trouvent dans la province de Luxembourg. Il s'agit de l'Institut de la Sainte-Famille de Virton, l'internat Pierrard de Virton, le CES Saint-Benoît d'Habay-la-Neuve, l'ELMA de Marche-en-Famenne, l'Institut Saint-Joseph de Saint-Hubert et l'Internat Saint-Joseph de Carlsbourg.

« Nous avions lancé le 1er inter-internats en 2019, une compétition mêlant différents sports qui a rassemblé des dizaines de jeunes », se remémore Bruno Bodeux, le préfet de l'internat Pierrard. *« Lors de cette première édition, cinq des six établissements étaient représentés. »* La suite, on la connait malheureusement puisque la majorité des projets lancés à cette époque ont connu les mêmes conséquences. La crise sanitaire est passée par là et a mis l'organisation des inter-internats en sourdine pendant plusieurs années.

2023 marquait donc le retour de l'événement avec une petite nouveauté. *« Cette année, les six établissements étaient présents. Nous avons décidé d'étendre le nombre de disciplines avec la mise sur pied d'un quizz orienté sur la culture générale »*, précise M. Bodeux. *« Huit disciplines ont donc été proposées : le futsal, le basket, le badminton, le tennis de table, le cross, le kicker, la pétanque et donc un quizz de culture générale. »*

L'édition 2023 a rassemblé 250 internes encadrés par une vingtaine d'éducateurs, durant une après-midi. Les élèves étaient parfois d'âges et/ou de niveaux très différents. *« Saint-Benoît a des élèves de primaires. En futsal, ceux-ci ont joué contre des jeunes de 16-17 ans. Le badminton était, quant à lui, organisé par degré d'enseignement. L'ELMA de Marche-en-Famenne a des sections de sports-études. »* Malgré ces différences, ce sont l'amusement, la convivialité et le fair-play qui ont animé l'après-midi.

La météo était au beau fixe pour ce rendez-vous très attendu par les internes. *« Les jeunes sont contents de l'organisation, surtout quand ils gagnent »*, sourit Bruno Bodeux. *« Cette année, chaque internat a gagné quelque chose. C'est l'occasion pour eux de rencontrer d'autres jeunes même si au début, ils restent souvent entre eux. La démarche les pousse à s'ouvrir à l'autre. Ils discutent entre eux, ils comparent leur situation. »*

Au-delà des liens entre les internes, les liens entre les 6 structures luxembourgeoises se renforcent au gré de ce type d'événements. *« Le point de départ des inter-internats est les rencontres de futsal entre Pierrard Virton et Saint-Joseph Carlsbourg. Il existait également des inter-internats à l'échelle francophone. Nous avons voulu étendre les rencontres sportives au-delà des deux internats et organiser un événement spécifique en province de Luxembourg. Nous avons lancé les contacts et tout s'est mis en place. »*

Avec le succès que l'on connait. *« Cela a permis que les internats reprennent contact, au-delà de l'événement. On échange beaucoup plus qu'avant sur des questions d'organisations, sur certains problèmes que les uns et les autres peuvent rencontrer. Il y a une belle solidarité et une belle ambiance entre les internats »*, conclut Bruno Bodeux.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour les prochaines années. ▪

L' art fait-il grandir l' enfant ?

EMMANUELLE DETRY

Jean-Marc Lauret est inspecteur honoraire de la Création, des Enseignements artistiques et de l'Action culturelle en France. Après avoir dirigé le Département de l'Éducation artistique et culturelle et de l'Enseignement supérieur au ministère de la Culture et de la Communication, il a terminé sa carrière à l'Inspection générale des Affaires culturelles. Il a publié un essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle : "L'art fait-il grandir l'enfant ?".

Cet essai constitue un point sur les éléments permettant d'étayer l'incidence des activités culturelles et artistiques dans le parcours de socialisation et d'apprentissage des élèves.

En préambule, quelques considérations méthodologiques. Deux focus sont possibles : l'observation du développement de compétences dans les connaissances culturelles et les domaines artistiques ou de compétences cognitives et comportementales plus larges, transversales acquises lors de ces activités. Il n'est par ailleurs pas aisé d'isoler l'impact *« pur »* de l'éducation culturelle et artistique de celui des autres apprentissages, de définir une variable temps idéal pour la mesure des effets, de tenir compte du système de valeurs, culturel et donc multiple, au sein duquel les actions sont mises en place.

Plusieurs études ont cependant dégagé des résultats probants. Ainsi, la comparaison entre les résultats scolaires d'un groupe d'élèves où l'éducation artistique est renforcée et ceux d'un groupe où les apprentissages dits « fondamentaux » sont renforcés montre de meilleurs scores globaux dans le premier cas, une augmentation de la motivation générale, des progrès en termes d'habiletés graphomotrices, de mémorisation, de discrimination rythmique et visuelle, un impact clair sur plusieurs attitudes sociales et citoyennes. Les constats avancent vers l'objectivation de certains transferts entre une activité et ses effets grâce aux neurosciences, qui expliquent les impacts de la musique sur la conscience phonologique et la représentation géométrique par la stimulation d'une zone identique du cerveau, qui décodent les mécanismes de la mémoire, particulièrement mobilisés en musique ou en théâtre, et mettent en évidence, par exemple, le fait que le cerveau utilise prioritairement les informations auxquelles sont liées des émotions pour construire la mémoire à long terme.

L'auteur recense huit compétences identifiées qui plaident pour faire de l'éducation culturelle et artistique un élément central du parcours des élèves : le développement de l'intelligence émotionnelle (découverte des *« infinis visages du vivant »*), la capacité à s'exprimer (travail sur la forme de l'expression), la capacité à se concentrer sur une tâche, la formation de la pensée divergente (sortir de la conception algorithmique de la résolution de problèmes), le développement de l'imaginaire (sens de l'observation, planification, anticipation et audace), la capacité à coopérer (démarche de projet), l'aptitude à placer son travail dans le monde (le soumettre au regard des autres), l'ouverture au dialogue interculturel.

Les conditions de mise en œuvre des programmes les mieux à même de produire des effets positifs sont ensuite relevées : implication du chef d'établissement, intégration de spécialistes des arts, mobilisation des enseignants non spécialistes, introduction de la dimension artistique dans tous les enseignements, collaboration avec les structures locales, articulation avec le projet d'établissement, valorisation des productions dans l'espace scolaire et formation à destination des enseignants.

L'ouvrage propose enfin des pistes intéressantes pour l'évaluation des politiques publiques en la matière en termes de cohérence, efficience, valeurs incarnées, lien avec les structures extra-scolaires, impact sur la demande culturelle globale, et impact sur la performance globale du système éducatif. ▪

Démystifier le PECA et la FMTTN :

« Non, il ne s'agit pas d'en faire plus, mais d'**enseigner autrement** »

GÉRALD VANBELLINGEN

Pour accompagner au mieux l'entrée en vigueur des nouveaux programmes destinés aux 3e et 4e primaires mais aussi répondre aux nombreuses questions qui entourent encore le PECA (pour parcours d'éducation culturelle et artistique) et la FMTTN (pour formation manuelle, technique, technologique et numérique), l'Institut de Formation de l'enseignement catholique (IFEC) avait décidé d'organiser quatre jours de formation en ligne en avril dernier. Entrées libres vous propose un petit retour sur ces quatre jours de formation qui avaient pour mission de démystifier ces deux acronymes !

Parmi les composantes des nouveaux référentiels qui accompagnent la mise en place progressive du Tronc commun, le PECA et la FMTTN posent encore de nombreuses questions au sein du corps enseignant. Pour les aider à y voir plus clair et ainsi accompagner au mieux la mise en application des nouveaux programmes destinés aux 3e et 4e primaires lors de la rentrée prochaine, l'IFEC avait décidé de mettre *« le cap sur le PECA et la FMTTN »* - au cours de 4 jours de formation en ligne qui ont eu lieu en avril dernier.

« Il nous a paru opportun de mettre ces deux disciplines en lumière car elles restent mystérieuses pour beaucoup d'enseignants », explique Christophe Mouraux, responsable de la formation de l'enseignement fondamental pour l'IFEC. *« L'idée, c'était donc de donner un avant-goût aux participants en leur précisant ce que sont le PECA et la FMTTN et de ce qu'on peut en faire en classe, mais aussi de les rassurer dans une certaine mesure. Car non, il ne s'agit pas d'en faire plus encore qu'aujourd'hui, mais surtout de procéder autrement. Car il s'agit avant tout de deux disciplines transversales ».*

Pour appuyer ces propos, ces quatre jours de formation avaient débuté par une conférence en ligne. Une conférence qui visait à planter le décor du PECA et de la FMTTN en en précisant les enjeux, les démarches à privilégier, les outils à disposition mais aussi les buts visés par ces deux disciplines. Ensuite, les trois journées suivantes se sont articulées autour de 13 ateliers et témoignages d'enseignants qui avaient déjà pu mener des projets PECA ou FMTTN en classe.

« L'idée, c'était aussi de donner envie aux participants de mener ce genre d'activités en classe », complète Catherine Philippet, chargée de formation pour l'IFEC. *« Car elles ne sont pas nécessairement compliquées à mettre en place, ni ne nécessitent d'être ingénieur ou informaticien dans le cadre de la FMTTN ni un artiste confirmé dans le cadre du PECA. Ces ateliers et témoignages devaient aussi répondre à des questions fréquentes des enseignants qui se demandent parfois : « comment mettre en place ce genre de projets si l'on n'a pas de place, de matériel ou de budget. Bref, il s'agissait de démystifier ces deux nouvelles disciplines en démontrant bien qu'elles sont à la portée de tous. »*

Des outils, conférences, ateliers et témoignages en replay

Preuve de l'intérêt mais aussi des questionnements qui entourent ces deux disciplines, près de 200 enseignants ont suivi la conférence initiale en direct ou en replay. Les trois soirées consacrées aux ateliers ont, elles, attiré près de 340 enseignants.

« De beaux chiffres », conclut Christophe Mouraux. *« D'autant que les enseignants qui y ont participé l'ont fait en dehors de leurs heures scolaires. Et globalement, les retours que l'on a pu recevoir ont été très positifs. On encourage d'ailleurs les participants – ou tout(e) autre enseignant(e) – à rejoindre les modules de formation qui se tiendront cet été durant les vacances scolaires et qui traiteront également du PECA et de la FMTTN. Toutes les informations pratiques concernant ces formations d'été seront à retrouver prochainement sur notre page Facebook ».* (**https://www.facebook.com/institutdeformation.ifec**)

Sachez encore que si vous n'avez pas pu participer à ces quatre soirées de formation mais que vous souhaitez vous informer davantage sur le PECA et la FMTTN ou simplement acquérir un peu d'inspiration pour mener à bien des projets dans votre classe, l'IFEC a mis en place un digipad qui reprend l'ensemble des informations partagées : **https://digipad.app/p/360524/6f10b6c859dc3**

Les replays de la conférence mais également des différents témoignages et ateliers sont également accessibles via la Salle des Profs. **http://www.salle-des-profs.be/?page_id=4980** ▪

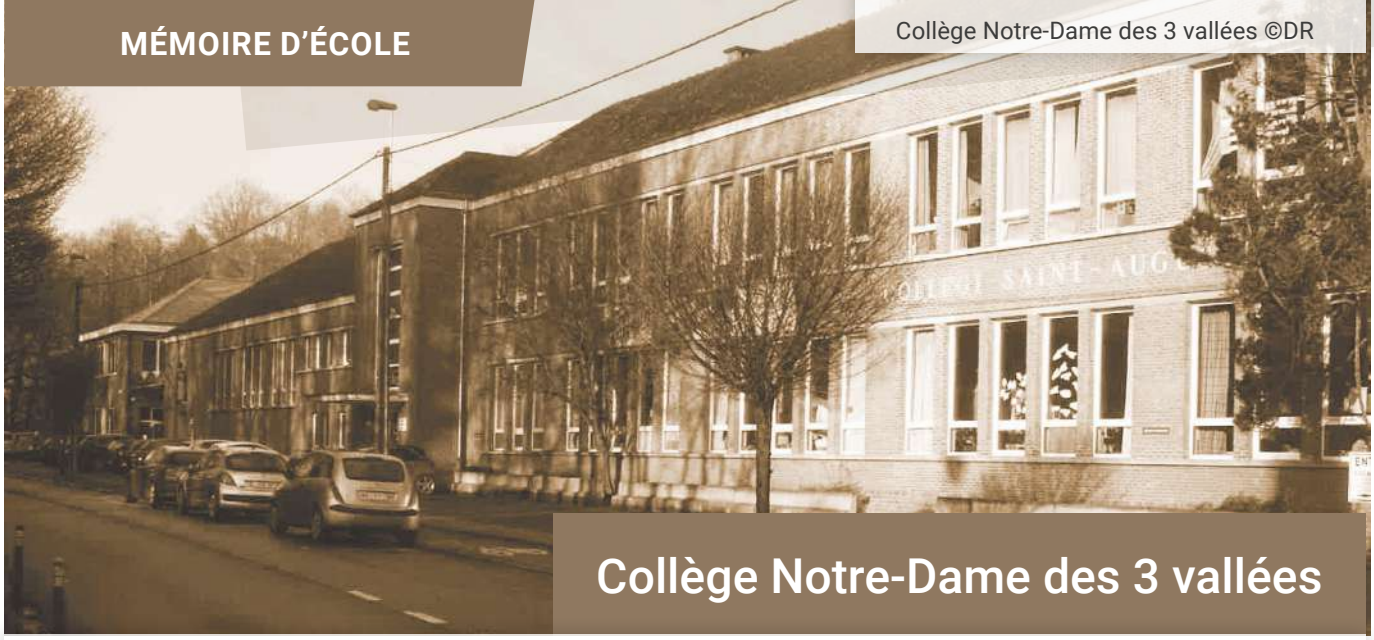

Collège Notre-Dame des 3 vallées ©DR

Collège Notre-Dame des 3 vallées

Notre-Dame des 3 vallées : des fusions et un chiffre-clé.

ARNAUD MICHEL

En ce mois de juin, et comme dans chaque numéro de votre magazine *« Entrées libres »*, nous vous emmenons à la découverte de l'histoire d'un établissement scolaire. Direction, Genval et La Hulpe, dans le Brabant wallon, au Collège Notre-Dame des 3 vallées, en compagnie de Béatrice Brou, présidente du Pouvoir organisateur (PO) et Chantal Borlée, membre du PO et ancienne enseignante.

Le Collège Notre-Dame des 3 vallées est né de la fusion de l'Institut Notre-Dame des Anges (secondaire général), du Collège Saint-Augustin (enseignement fondamental) et de l'Institut Alix Le Clerc (enseignement secondaire technique et professionnel). *« Il rassemble actuellement plus de 1000 élèves et plus de 100 enseignants »*, calcule Chantal Borlée.

Trois écoles qui ont chacune leur source d'inspiration pédagogique : les Frères Maristes à Saint-Augustin, les Sœurs Franciscaines à Notre-Dame des Anges et les Chanoinesses de Saint-Augustin à Alix Le Clerc.

« Le nom du collège vient de trois rivières qui coulent dans la région : la Lasne, la Mazerine et l'Argentine », raconte Béatrice Brou. *« Chaque implantation est située dans une des vallées creusées par ces cours d'eau. Donc 3 vallées. »*

Le Collège, c'est l'histoire de fusions successives. *« La première fusion a lieu en 1974 entre Saint-Augustin et Notre-Dame des Anges. C'est l'époque où les congrégations font face à une crise des vocations. L'entretien et les coûts des bâtiments sont de plus en plus lourds. Les deux écoles se regroupent alors sous le nom d' « Enseignement Chrétien de Genval » »*, explique Mme Brou.

En 1983, c'est une première fusion entre Alix Le Clerc et les deux établissements *« Enseignement Chrétien de Genval »* qui a lieu. *« L'enseignement secondaire général ira à Notre-Dame des Anges et on ouvre un 3e degré technique et professionnel sur le site de l'Institut Alix Le Clerc. Enfin, en 1996, le 1er degré autonome et les 2e et 3e degrés fusionnent. Le PO a alors cherché, et trouvé, un nouveau nom. C'est la naissance du Collège Notre-Dame des 3 vallées »*, poursuit la présidente du PO.

Comme fil rouge de l'histoire du collège, on retrouve le chiffre 6. Notre-Dame des Anges a ouvert en 1906, le Collège Saint-Augustin en 1946, l'Institut Alix Le Clerc en 1966 et la fusion qui a marqué l'avènement du collège Notre-Dame des 3 vallées s'est terminée en 1996.

Si chaque site a sa source d'inspiration pédagogique, héritage des congrégations fondatrices, le Collège a une devise partagée : *« Une école familiale qui a de l'ambition pour chacun. »* Béatrice Brou précise cette pensée : *« Les priorités des congrégations étaient l'enseignement et l'éducation. Chaque site a gardé son identité tout en partageant cette vision commune. »*

Au fil des ans, comme dans beaucoup d'établissements, les congrégations ont progressivement quitté les lieux, faisant appel à des laïcs pour les postes de direction et d'enseignants. Depuis une dizaine d'années maintenant, le Col-

La statue d'Alix Le Clerc ©DR

lège Notre-Dame des 3 vallées a entrepris plusieurs chantiers de rénovation des bâtiments. *« Juste en sortie de covid, en 2021, nous avons ouvert un nouveau bâtiment contenant 10 classes sur le site de Saint-Augustin. En 2018/2019, c'est à l'Institut Alix Le Clerc que de nouvelles infrastructures ont vu le jour : de nouvelles classes et une salle de sport »*, conclut Béatrice Brou.

Trois sites, trois histoires

Avant de former le Collège Notre-Dame des 3 vallées, chaque site a eu sa propre histoire. *« Notre-Dame des Anges était un pensionnat pour filles »*, commente la présidente du PO, Béatrice Brou. Petit à petit, de nouveaux bâtiments furent construits, des terrains achetés pour agrandir afin de répondre au succès de l'école.

Avant la fin des années 1970, Notre-Dame des Anges était réservé aux filles tandis que le Collège Saint-Augustin accueillait les garçons. *« Cet établissement est né de la volonté des Papeteries de Genval. Auguste Lannoye, le propriétaire, fervent catholique, rêvait de construire une école pour les enfants de son personnel. »* Décédé en 1938, c'est son épouse, Marie qui poursuivra et concrétisera le projet après la seconde guerre mondiale. Les époux avaient déjà fait bâtir une église à proximité, en hommage à leur fils Pierre, décédé quelques années plus tôt.

« Les bâtiments de l'Institut Alix Le Clerc étaient un relais de poste », explique Chantal Borlée, membre du PO et ancienne enseignante dans l'école. *« Il y avait des écuries qui sont maintenant des classes. »* Depuis cette époque, le site a évidemment connu de profondes transformations. *« Les Chanoinesses de Saint-Augustin occupaient le bâtiment principal, il y avait un verger bordant le couvent. »*

Quand on parle d'Alix Le Clerc, les anecdotes et souvenirs surgissent en rafale. *« L'objectif poursuivi ici est d'ouvrir les portes de l'école et d'ouvrir les jeunes vers l'extérieur »*, raconte Mme Borlée. *« Nous voulons que chaque jeune trouve son épanouissement. »*

Chantal Borlée a toujours accordé une importance particulière à la découverte du monde. *« Nous avons organisé des visites, voyages et découvertes en extérieur mais aussi en accueillant des personnes en classe pour que chacun trouve chaussure à son pied. »* Jusqu'à un voyage sur les pas d'Alix Le Clerc… ▪

Les anciennes écuries du relais de poste ©DR

Sur les pas d'Alix Le Clerc

Alix Le Clerc est née en 1576 à Remiremont dans les Vosges. Dans sa jeunesse, Alix aimait vivre dans l'insouciance et se divertir. Après une grave maladie, elle commença à réfléchir sur le sens qu'elle voulait donner à sa vie.

En 1597, sa rencontre avec Pierre Fourier va définitivement faire basculer sa vie. Ce prêtre lorrain, canonisé en 1897, est considéré comme un pionnier en matière d'éducation et plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des filles.

Alix Le Clerc entend alors l'appel intérieur à consacrer sa vie à l'éducation et à l'enseignement puis à fonder une maison nouvelle. En 1598, s'ouvre à Mattaincourt en Lorraine une première école gratuite pour les filles. Bientôt suivie par plusieurs autres écoles publiques, ouvertes aux externes, tant pauvres que riches. Alix Le Clerc et ses compagnes assurent simultanément une éducation chrétienne, une formation humaine, un enseignement et l'apprentissage d'un métier.

C'est en 1628, soit 6 ans après la mort d'Alix que les religieuses prendront le nom de Chanoinesses de Saint-Augustin et qu'elles perpétueront l'œuvre d'Alix Le Clerc en s'étendant non seulement en France et en Europe mais aussi en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Alix Le Clerc sera béatifiée en 1947 et ses reliques solennellement transférées en octobre 2007 en la cathédrale de Nancy.

C'est dans l'optique de permettre aux filles de condition modeste de poursuivre l'école après les primaires que les Chanoinesses de Saint-Augustin ont ouvert, à La Hulpe en 1946, une maison destinée à poursuivre des études de maîtresse de maison. À cette époque, on parle du « Cours Alix Le Clerc ». Il sera rebaptisé Institut Alix Le Clerc au milieu des années 1960.

L'héritage d'Alix Le Clerc est toujours bien présent actuellement avec une attention particulière pour chaque élève. Symbole de cet héritage, une statue d'Alix trône dans la cour de l'école après avoir été retrouvée enterrée, certainement pour échapper aux pillages lors de la Seconde guerre mondiale. ▪ **AM**

Votre école a une histoire ?
Contactez-nous !
redaction@entrees-libres.be

Une première **formation wallonne** en **intelligence artificielle** à l'Hénallux

GÉRALD VANBELLINGEN

En septembre prochain, le campus IESN de l'Hénallux à Namur accueillera un tout premier bachelier en intelligence artificielle. Une grande première en Wallonie qui a pour objectif de préparer l'avenir technologique en spécialisant davantage les étudiants en informatique. Deux autres nouvelles formations viendront également enrichir le panel existant de l'Hénallux à Namur avec un bachelier en robotique industrielle et un autre en réseaux et télécommunication.

Mieux préparer les étudiants en informatique en les formant aux technologies du futur et en les spécialisant dans certains domaines, telle est l'idée centrale qui se cache derrière le développement de trois nouveaux bacheliers qui seront accessibles dès septembre prochain sur le campus IESN de l'Hénallux à Namur. Trois formations en trois ans qui comprennent un bachelier en robotique industrielle, un second en réseaux et télécommunication mais aussi un bachelier en intelligence artificielle (IA) – une grande première en Wallonie !

« Autant de nouvelles formations qui viennent compléter notre offre actuelle dans le domaine de l'informatique », précise Stéphane Wallraf, directeur du Département technique à l'Hénallux Namur. *« Avec les idées qu'on ne peut plus continuellement ajouter de la matière dans les grilles de cours existantes mais que des spécialisations sont nécessaires dans certains domaines spécifiques, comme celui de l'intelligence artificielle par exemple. Et c'est sûr que si l'on est fiers d'être les premiers à proposer ce genre de formation en Wallonie, il faut aussi préciser que cette nouvelle offre correspond aussi et surtout à la volonté de beaucoup de nos enseignants passionnés de big data d'intégrer des formations spécifiques pour mieux appréhender ces domaines. On avait conscience depuis quelques années déjà que c'était nécessaire – et les retours des entreprises nous l'ont confirmé - mais il nous fallait aussi être prêts. Ce qui est chose faite désormais ! »*

Trois nouvelles formations dès septembre prochain

Attention toutefois à ne pas faire de raccourcis. Notamment vis-à-vis du bachelier en IA. Car quand on pense à l'intelligence artificielle, on a désormais trop tendance à la résumer à ChatGPT. *« On ne dit pas qu'on formera des étudiants à créer quelque chose de similaire »*, explique Stéphane Wallraf. *« Mais par contre, l'idée de base est à peu près la même. À savoir : intégrer des algorithmes dans des logiciels et/ou machines pour qu'ils puissent traiter une très grande quantité de données – les big data – et réaliser des tâches qui nécessitent normalement une intelligence humaine. Ce qui correspond à une nouvelle façon de programmer. »* Dans la pratique les étudiants en IA pourraient être amenés à développer des outils capables de repérer des transactions bancaires frauduleuses par exemple.

Hénallux Namur ©DR

« Concernant le bachelier en réseaux et télécommunications, il existait déjà ailleurs, mais on voulait l'intégrer à notre offre de formations également », complète Stéphane Wallraf. *« Avec l'idée de permettre à nos étudiants en informatique de pouvoir par exemple tester les 5 finalités différentes en début de première année pour mieux affiner leur choix en fonction de leurs préférences. »*

Des choix d'orientation plus précis et spécialisés mais aussi et surtout déjà tournés vers le marché de l'emploi. Car les professionnels de haut niveau en réseaux et télécommunications font partie d'un secteur en pénurie. Ceux du secteur de la robotique industrielle se font également denrées rares, car ils correspondent à l'évolution de l'industrie en générale, de plus en plus à la pointe au niveau technologique. ▪

Les professionnels en robotique industrielle se font denrées rares. ©DR

Pour en savoir plus sur ces trois nouvelles formations :
https://bit.ly/henallux3formations

Un **comité de soutien** qui dynamise l'école et qui crée du **lien** entre parents, enseignants et direction

GÉRALD VANBELLINGEN

Plus qu'une association de parents, l'**école libre de Sainte-Marie-sur-Semois** peut compter sur un comité de soutien. Composé d'une quinzaine de parents d'élèves, ce comité a la particularité d'être chapeauté par la directrice ainsi que quelques enseignants. Une composition « mixte » qui assure le maintien d'une dynamique pérenne au sein de l'école, comme nous l'explique Marc-Olivier Kaiser, l'un de ses membres.

Comment s'organise votre comité de soutien ?

« Notre comité est composé d'une quinzaine de parents d'élèves. Sans compter que certains ne viennent pas aux réunions, mais sont présents pour donner un coup de main lors des événements. Alors on ne parle pas d'association de parents mais bien de comité de soutien parce qu'on a la particularité d'être chapeauté par la direction et les enseignants. L'idée, c'est de s'assurer que la structure perdure dans le temps et ne soit pas simplement liée aux parents d'élèves. En même temps, ça crée un lien direct entre les enseignants, la direction et les parents, ce qui dynamise toute l'école. Après la crise du covid par exemple, c'est en partie grâce au comité qu'on a pu relancer rapidement pas mal d'événements, car même si les activités étaient à l'arrêt pendant la crise, le lien a su être préservé. »

Qu'est-ce qui vous a poussé à intégrer ce comité ?

« Je précise que la structure existait déjà bien avant notre arrivée. Mais on a fait le choix d'y entrer avec mon épouse quand nos enfants ont intégré l'école. C'était important pour nous de participer à cette dynamique, de montrer qu'on était là et de s'intégrer aussi. Car ça nous permettait de vraiment faire connaissance avec les autres parents et d'avoir des échanges plus fournis que quand on vient simplement déposer et/ou rechercher les enfants ».

©DR

Quels projets menez-vous ?

« Comme on fait partie d'une troupe de théâtre amateur avec mon épouse, on a organisé quelques soirées à l'école avec la troupe. Ensuite, on participe évidemment à l'organisation de la fancy-fair, du carnaval de l'école ou encore à celle de l'allure-libre, une course à pied à laquelle les enfants peuvent participer sur une courte distance, mais aussi les adultes sur 5 ou 10 km. Enfin, cette année, on a relancé le marché de Noël. Un événement qui a attiré pas mal de monde, on va donc sans aucun doute le reconduire l'année prochaine. On fait d'ailleurs habituellement le point en début et fin d'année, pour savoir ce qui a bien fonctionné, voir si de nouvelles idées sont possibles, comment améliorer celles qu'on maintient, etc. »

Quel est le but recherché par le comité ?

« Les activités sont organisées au profit de l'école. Ce qui nous permet d'engranger un peu d'argent qui est ensuite réutilisé pour payer des sorties scolaires par exemple, mais aussi pour couvrir les frais de transport vers les infrastructures sportives extérieures à l'école. Ensuite, comme les parents d'élèves ont chacun leur métier et leur domaine d'expertise, c'est aussi bon pour l'école en général. On a par exemple une architecte au sein du comité. Et je sais qu'elle a dessiné quelques plans pour réaménager la cour de l'école. » ▪

Devenez bénévole auprès de nos écoles !

S'engager comme bénévole dans une école de l'enseignement catholique, c'est s'investir pour un enseignement de qualité, au sein d'une société solidaire, respectueuse et ouverte. C'est aussi transmettre des valeurs auxquelles on croit. Prêts à vous engager ? Une heure ? Une heure… par jour ? Par semaine ? Par mois ? Les écoles n'attendent que vous… Envoyez-nous un mail sur l'adresse po@segec.be en précisant l'école que vous souhaitez aider. Ou connectez-vous sur la plateforme www.giveaday.be qui répertorie les besoins concrets de certains établissements. ▪

Se connecter

Les besoins de nos écoles

« Je suis persuadée que ma formation d'éducatrice change ma façon d'être en tant que prof »

GÉRALD VANBELLINGEN

Fabienne Jaszczinski est ce qu'on appelle une enseignante passionnée. Éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif de formation, elle partage aujourd'hui son temps entre plusieurs établissements scolaires, sans mentionner ses nombreuses autres occupations professionnelles… Enseignante en 5e et 6e TQ à l'école Sainte-Marie de Seraing, elle est également enseignante au CPSE (Centre de Promotion sociale) ainsi qu'à l'école Pluri'Elles' (à Liège). Un établissement de Promotion Sociale où elle applique sa méthode : veiller au bien-être, au développement personnel et à l'apprentissage des futures auxiliaires de l'enfance en mettant l'accent sur des pratiques pédagogiques actives.

©DR

FABIENNE JASZCZINSKI
Ecole Pluri'Elles', CPSE et Sainte-Marie de Seraing

CARRIÈRE

Le jour où je suis devenue prof :

« Je ne suis pas devenue prof tout de suite et mon parcours est plutôt complexe. Car si à la base je suis éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, je partage actuellement mes horaires entre trois établissements scolaires. Je suis enseignante à mi-temps à l'école Sainte-Marie de Seraing en 5e et 6e technique de qualification et mon autre mi-temps est partagé entre le CPSE (Cours pour éducateurs en fonction, Promotion sociale) et l'École Pluri'Elles' (Promotion Sociale) où je donne cours à de futures auxiliaires de l'enfance. J'y suis en charge des cours de psychopédagogie, de communication, de découverte du métier et des stages. Ensuite, en plus de ce temps plein divisé en trois, je suis également conseillère en bilan de compétences, je donne des formations aux tuteurs de stage et aux éducateurs en maison de repos et je fais partie du CREMS (Collectif de Réflexion des Éducateurs en Milieu Scolaire) et de l'APDES (Association Professionnelle Des Éducateurs Spécialisés). Sans oublier qu'auparavant, j'ai également été éducatrice en milieu scolaire à l'école Sainte-Marie ou que j'ai été détachée pendant cinq ans aux CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active). C'est en faisant cette liste que je me rends compte que j'en fais parfois beaucoup (rires). »

Le jour où j'arrêterai d'être prof :

« Les seules composantes qui pourraient me faire arrêter seraient liées soit à ma vie privée, soit au cadre global de l'enseignement. Car si un jour, je ne me retrouve plus dans les cadres imposés par les réformes successives et autres, ça deviendrait plus compliqué. Mais pour le moment, la passion est toujours là à 200%. »

ET SI… ?

« Ma première décision si j'étais ministre de l'Éducation :

« Aujourd'hui, nous n'avons que des étudiantes à l'école Pluri'Elles'. Alors même si nous travaillons à l'émancipation des femmes, cette émancipation ne signifie pas la mise à l'écart de l'homme. Au contraire, les hommes ont leur place dans le milieu de la petite enfance. Mais pour y arriver, il faut changer l'image que renvoie le secteur. Un peu comme il est plus que nécessaire de redorer le blason des filières techniques et professionnelles, trop souvent perçues comme des filières de relégation… »

MON ANNÉE

En début d'année, je suis… :

« Même après plus de quinze ans d'enseignement, j'ai toujours la boule au ventre quand je rencontre une nouvelle classe. Avant de franchir la porte, je respire profondément et puis je me lance. La première rencontre a toujours un côté un peu théâtral vu que les regards des étudiants se braquent sur le prof. Je réfléchis d'ailleurs à ma tenue, à ce que je vais leur raconter en premier, etc. C'est un peu comme faire une entrée sur scène finalement. »

À la fin de l'année, je suis… :

« Je dis souvent à mes étudiantes : « Critiquez-moi ! Critiquez-moi sur le contenu de mes cours, sur ma manière de les donner, sur ma manière d'être, etc. » Des retours qui sont vitaux, car même après 15 ans, la remise en question est pour moi fondamentale. Ensuite, la fin de l'année scolaire signifie la remise des diplômes. Ce qui est l'un des meilleurs moments de l'année. Car pour beaucoup d'étudiantes de l'école Pluri'Elles', ce « simple papier » signifie souvent le début d'une nouvelle vie pour elles, ou de choix qui redeviennent possibles. Pour les valoriser au maximum, on prépare d'ailleurs un petit discours personnalisé pour chacune. C'est toujours un moment toujours rempli d'émotions et même ici rien que le fait de l'évoquer ; ça me fait quelque chose. »

DIFFICULTÉS

Mes difficultés au quotidien :

« Les étudiantes arrivent souvent avec des a priori sur les auxiliaires de l'enfance. Pour beaucoup, ce diplôme doit leur permettre de travailler en crèche, alors qu'en réalité c'est bien plus large que ça. Il faut donc ouvrir leurs perspectives. Ensuite, notre public est très diversifié. Certaines ont fait des études supérieures, d'autres n'ont pas achevé leurs humanités, certaines sont issues de milieux précarisés, d'autres ont vécu des expériences ou des parcours de vie très compliqués. Avec des réalités scolaires, des cultures, des religions différentes. Ma mission en tant que capitaine de ce navire, c'est d'établir une complémentarité entre elles. Qu'elles comprennent qu'elles font partie d'un groupe, que la classe peut être leur bulle à elles et qu'elles peuvent compter l'une sur l'autre. Enfin, si je veux être leur capitaine, j'ai la volonté qu'elles n'hésitent pas me critiquer, qu'elles participent, qu'elles alimentent elles-mêmes les cours, qu'elles osent sortir de leur zone de confort, qu'elles osent se tromper, etc. Une autre dimension importante liée à la Promotion Sociale, c'est le retour qu'on donne aux étudiantes sur leurs évaluations. Il faut pouvoir peser ses mots en cas d'échec. On est aussi là pour les rebooster. L'échec fait partie du tout, mais il faut pouvoir l'expliquer, voir ce qui n'a pas été et certainement pas réduire l'étudiant à cet échec. »

ÉPANOUISSEMENT

Ce qui me motive au quotidien :

« Mon bonheur consiste à partager ma passion pour la pédagogie et l'apprentissage. Ensuite, ce qui me motive particulièrement à l'École Pluri'Elles', c'est que les étudiantes qui viennent chez nous ont fait le choix d'être présentes. Alors que bien souvent, elles ont une famille, des enfants, des parcours scolaires et de vie parfois très compliqués, qu'elles ont aussi parfois été broyées par le système. L'un de mes défis consiste souvent à changer fondamentalement le regard qu'elles ont sur elles-mêmes et leurs capacités. Leur permettre de prendre du plaisir à venir et à apprendre pour qu'ensuite, elles aient tous les outils en mains pour ouvrir leurs perspectives et s'émanciper. C'est d'ailleurs l'un des buts de notre école, qui fait partie du mouvement d'éducation Vie Féminine, qui travaille à l'émancipation individuelle et collective des femmes. »

Ma méthode en quelques mots :

« Pour moi, il est vital d'établir du lien. Je commence donc toujours par demander à mes étudiantes ce dont elles ont besoin, qui elles sont, quel est leur parcours, leurs difficultés. Ça me permet de mieux cerner leurs peurs, leurs envies, leurs attentes par rapport à moi ou par rapport à la classe, etc. Ensuite, je veux que tout soit clair et concret au maximum. Je fixe le cadre, je leur explique le contenu du cours et ce à quoi je m'engage. Le tout en mettant l'accent sur cinq principes qui me tiennent à cœur : l'écoute bienveillante, la responsabilité collective, le respect de soi et des autres, la participation active et une dynamique conviviale. Je dirais que je suis exigeante, mais qu'en contrepartie, les étudiantes savent exactement là où elles vont. »

Ma vision des cours et mon approche pédagogique :

« Je ne suis pas dans la simple transmission d'informations, mais dans la compréhension et surtout dans la compréhension par le vécu, l'expérience, les projets. Je suis persuadée que ma formation d'éducatrice change ma façon d'être en tant que prof. Elle me permet de sentir la classe, l'état d'esprit de mes étudiants, leurs émotions. Je veux d'ailleurs que mes étudiantes sachent qu'elles peuvent compter sur moi, que je suis disponible pour elles, que je ne suis pas la prof qui a le savoir absolu. »

Les qualités que je préfère chez un(e) étudiant(e) :

« Je suis persuadée qu'il faut croire en les capacités de chacun. Tout le monde a quelque chose à apporter. Et je pense pouvoir me dire que ma mission est réussie quand un ou une étudiante me dit : « Ce n'est pas assez, j'en veux encore plus ». Quand ils sont dans ce questionnement perpétuel, pour moi, c'est gagné. Et je pense que ça reflète mon état d'esprit personnel : car il y a toujours moyen de se former, d'en apprendre plus, de faire évoluer sa vision des choses. Enfin, c'est plus spécifique à l'école Pluri'Elles', mais quand une de mes étudiantes arrive à se positionner et à défendre le statut d'auxiliaire de l'enfance à sa juste valeur, c'est aussi gagné. »

Après 12 ans de direction, **Éric Daubie** passe le flambeau du **Secondaire**

GÉRALD VANBELLINGEN

Passage de flambeau à la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC : le 1er septembre prochain, Éric Daubie cèdera sa place à Patrick Lenaerts. L'occasion pour Entrées libres de revenir sur les douze années de bons et loyaux services de celui qui, à son entrée en fonction, s'était donné pour priorité de « créer des liens ». Et qui aura eu pour grands défis d'accompagner la mise en place du Pacte d'excellence, de traverser la réforme des titres et fonctions ou encore la crise du covid…

À votre arrivée, en 2011, vous vouliez créer du lien au sein de ce qui était encore la FESeC. Mission accomplie ?

« Cela me tenait énormément à cœur et je pense, sans prétention aucune, avoir pu créer du lien entre toutes les composantes du réseau. Que ce soit vis-à-vis de l'association des directeurs, des équipes diocésaines ou des écoles. Je pense également qu'une vraie culture de service s'est créée au fil des années. Et c'est cet esprit d'équipe qui nous a permis de relever toute une série de défis. »

Parmi ces défis, figure notamment la problématique de l'échec scolaire...

« Je suis ravi d'observer qu'une réelle évolution s'est opérée au niveau des mentalités au sein du corps enseignant. Même si, pour être objectif, il n'y a pas encore de changement au niveau des résultats. Mais c'est un processus long à mettre en place. Car il faut convaincre beaucoup de parents, enseignants et autres que non, l'échec scolaire n'est pas une fatalité, que non, un enseignant qui n'a aucun échec dans sa classe ne doit pas être suspect, que non, l'échec de certains élèves n'est pas un gage de qualité de l'école, etc. Au contraire, notre vision de l'école, c'est de former des jeunes qui réussissent, comme le veut d'ailleurs le Pacte d'excellence. Énormément de travail a été abattu à ce sujet autour des thématiques de l'évaluation, de la différenciation, de l'éducation au choix aussi, mais il reste encore beaucoup à faire ».

Enseignant, directeur d'école et directeur pour l'enseignement secondaire au SeGEC. Laquelle de ces missions vous a le plus animé ?

« Toutes, car elles correspondent à des tranches de vie différentes. Au SeGEC, j'ai eu la chance d'être associé à la mise

Éric Daubie ©DR

en place du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Un défi énorme mais nécessaire pour faire bouger les lignes. Je peux aussi pointer la création de la Cellule de soutien pédagogique qui aura été passionnante en termes de gestion des ressources humaines. Avant cela, mon métier de directeur d'école aura été très gratifiant malgré l'investissement énorme qu'il représente. Car ce métier trouve directement sens au travers du regard de chaque jeune qu'on croise. Avec un rapport à l'élève qui s'inscrit dans la durée et qui est constitué de moments très forts, liés souvent soit à une réussite majeure ou soit à un incident. Enfin, enseigner, c'est être au contact direct des élèves. Autant de tranches de vie avec leurs spécificités propres qui auront été autant de belles expériences. Mon seul regret finalement, c'est de ne pas avoir enseigné assez longtemps. »

Vers quel(s) horizon(s) vous tournerez-vous désormais ?

« J'entends mettre mon expérience à disposition mais d'une autre manière. Je voudrais d'ailleurs déclarer que si j'ai pu assurer pleinement cette fonction pendant 12 ans, c'est grâce au soutien indéfectible de Patrick (Lenaerts) et de mon équipe mais aussi la confiance suffisante reçue de la part des directeurs d'écoles. Car on a traversé des situations extrêmement difficiles pendant le covid. On avait alors des contacts quotidiens. Cela a véritablement été la période la plus compliquée à gérer avec celle de l'indispensable réforme des titres et fonctions ».

Quels sont les défis futurs et actuels qui attendent votre successeur ?

« Les 10 prochaines années seront bien chargées avec la mise en place du tronc commun dont les premiers rhétos ne sortiront qu'en 2032. Une réforme qui semble s'inscrire dans le bon sens en retardant les choix d'orientation ou en décloisonnant le professionnel et le technique. Même si j'ai quelques doutes quant à la pertinence de créer des écoles qui englobent des élèves de la maternelle à la 3e secondaire. Car si grandir suppose de la continuité, cela nécessite aussi de la rupture. Or, ici, cette rupture devient plus floue. Il faudra donc tenir ces éventuels effets à l'œil. Ensuite, les grands défis concernent la pénurie d'enseignants, qui pourrait mettre à mal un certain nombre de bonnes intentions du Pacte ; la juste reconnaissance et la valorisation des directions et de leurs équipes, une composante qui n'a que peu évolué alors que le nombre d'enseignants a parfois plus que doublé ; et veiller à un meilleur encadrement général dans les écoles, ce qui devrait être à mon sens la meilleure mesure de la qualité de l'enseignement. »

Un mot pour votre équipe ?

« Entretenez cet esprit d'équipe, c'est très important. Et j'espère, même si je n'ai aucun doute là-dessus, que Patrick (Lenaerts) puisse trouver du sens et du plaisir en assumant ses nouvelles responsabilités. Pour le reste, mon téléphone leur sera toujours ouvert ! » ▪

ÉRIC DE BEUKELAER

Le laïcisme – perversion de la laïcité

De zélés avocats du libre-examen ont récemment désapprouvé que les évêques interviennent dans un débat aussi éthiquement chargé, que l'allongement de la dépénalisation de l'avortement. Quand je m'en suis indigné, un professeur de droit a invoqué la possibilité de poursuites envers moi, aux termes de l'article 268 du code de droit pénal. Le laïcisme est une vision doctrinaire de la laïcité, considérant que l'absence de religion est l'unique chemin pour construire le bien commun. Il condamne, ce faisant, tous représentants d'un culte à une forme de *« dhimmitude »*. Étant étrangères à la construction du bien commun, les religions ne seront tolérées, que si elles ne polluent pas l'espace publique et restent confinées aux sacristies. Bref, le laïcisme est la tentation de se créer une nouvelle religion d'État… laïque, où le libre-examen a valeur de dogme absolu.

A contrario, et avec la tradition catholique, je défends la laïcité politique, soit une saine différenciation entre politique et convictions religieuses. C'est la raison critique qui fait battre le cœur de la démocratie. *« L'homme est un animal politique »,* enseignait Aristote, *« parce qu'il est un animal qui raisonne »* (*Politiques, I 2*). Le seul langage capable de fonder une démocratie, est le langage de la raison. Sa grammaire logique et sa visée critique font en sorte que la raison offre à des personnes de convictions différentes d'écouter l'autre sans a priori, afin d'arriver à prendre avec lui une décision commune au bien de la Cité. C'est la raison qui donne, non pas de voir en l'autre d'abord le *« juif »*, le *« chrétien »*, le *« musulman »*, ou le *« libre-exaministe »,* mais bien le citoyen qui défend son point de vue avec des arguments accessibles à toute personne normalement intelligente, quelle que soit sa conviction religieuse ou philosophique. C'est également la raison qui donne de distinguer le domaine de la science et celui de la foi. Les religions et autres convictions philosophiques n'ont pas compétence pour trancher des questions scientifiques (le *« comment cela fonctionne »*), comme, par exemple, la théorie de l'évolution. Leur registre de discours concerne le sens des choses (le *« pourquoi il en est ainsi »*).

La laïcité politique est un rempart contre la tentation de prendre l'État de droit en otage. Cela vaut, tant pour les religions (danger théocratique), que pour le libre-examen (péril laïciste). Bannir une expression religieuse ou laïque de l'espace public, constitue un déni de démocratie – le glissement vers une forme de démocrature soft. De plus, il s'agit d'une impasse sociétale. Quand elles ne sont plus irriguées par la spiritualité que charrient les religions ou convictions non religieuses, les sociétés implosent par perte de sens. Avec d'autres, le christianisme apporte à la société une vision de l'homme, qui dépasse l'opposition abstraite entre individu et collectivité. L'humain concret est relationnel, d'où l'insistance du personnalisme chrétien sur la société civile. Les religions et chapelles libre-exaministes en font partie. Ne les excluons donc pas de l'espace public et de ses débats, au risque de faire le lit des dérives autocratiques. *À la suite des récentes polémiques, un intellectuel, en marge de la démocratie, m'écrivit : « voilà la preuve que le débat démocratique est une farce. Tout n'est que conflit et il s'agit de le gagner »*. Ne lui donnons pas raison. Enseignons à nos élèves l'authentique sens de la laïcité et dénonçons toute dérive laïciste. ▪

“Pour Tommy” : la douceur au cœur de l’enfer

ARNAUD MICHEL

Pour le dernier numéro 2022-2023 de votre magazine *« Entrées libres »*, nous vous faisons découvrir *« Pour Tommy 22 janvier 1944 »*. Cet ouvrage mêle des dessins de Bedrich Fritta, réalisés clandestinement pour les 3 ans de son fils Tommy dans le camp de concentration de Terezin durant la Seconde guerre mondiale, et des textes d’Hélios Azoulay, clarinettiste, compositeur, interprète et auteur français. Il nous livre ce beau témoignage d’un père qui a voulu apporter un peu de légèreté à son fils dans l’enfer des camps. Après avoir interprété les musiques jouées dans les camps, notamment à travers son œuvre *« L’Enfer a aussi son orchestre »*, Hélios Azoulay prend la plume pour nous raconter cette histoire si belle et si triste à la fois.

Hélios Azoulay © DR

Après « L’Enfer a aussi son orchestre », vous racontez l’histoire des dessins de Bedrich Fritta. C’est votre devoir de mémoire à vous ?

« Je dirige un ensemble de musique incidentale. Dans le sillage, j’ai également une œuvre littéraire. Le rapport de l’histoire à l’art, ça me fascine. Cet héritage de la vie, de cette œuvre liée à la mort, ça la rend sublime. »

Comment vous en êtes arrivé à l’écriture de ce livre ?

« J’ai découvert quelques dessins de l’œuvre clandestine de Bedrich Fritta. Je l’ai trouvée terrible, incroyable, effroyable. Ces dessins de résistance devaient être connus. J’ai pris contact avec les ayants-droits de Tommy, le fils de Bedrich, à qui ces dessins étaient destinés. Quand j’en ai découvert l’intégralité, j’ai été ébloui par l’humour et la légèreté dans ce contexte terrible. On ne peut qu’être bouleversé. Il fallait que le public profite de ces dessins. »

En fin d’ouvrage, vous citez une phrase de votre père : « C’est un art, d’hériter ». Ce livre doit être vu comme un héritage que vous perpétuez ?

« Absolument. On ne peut pas laisser de telles œuvres dans l’inconnu. Il fallait le faire. J’en avais une envie irrésistible. Il était nécessaire de renseigner le lecteur sur ce contraste entre le contexte de l’époque et la douceur de ces dessins. J’ai essayé d’écrire comme un adulte mais en pensant comme un enfant. J’ai exprimé les choses comme je les ressentais. C’était normal de le faire avec une âme d’artiste. C’est maintenant au lecteur d’en hériter et de savoir ce qu’il veut en faire… »

Cette notion d’héritage et l’importance du passé se retrouvent dans votre œuvre. Petite anecdote lue sur votre site web, vous portez, lors de vos concerts, le costume de mariage de votre grand-père. Quelle en est la signification ?

« J’ai été élevé par mon grand-père jusqu’à mes 13 ans. Il s’est marié en 1944. Porter son costume est un symbole. On peut porter le passé. Il n’est pas si lourd. Il faut jeter le passé dans le cours de la vie et lui redonner vie. La musique, c’est ça. Le fait de jouer une œuvre, c’est lui redonner vie. Que ce soient des musiques ou ces dessins composés dans les camps. Ces gens qui ont été assassinés et leurs œuvres ne doivent pas être enterrés avec une tristesse convenue. Pour revenir au livre, l’enfance de Tommy nécessite que les lecteurs jettent leur regard neuf sur ce passé. »

Mélanger les genres est votre marque de fabrique. Vos concerts intègrent également du jeu d'acteurs. Comment passe-t-on de la musique à l’écriture et vice-versa ?

« J’ai le sentiment qu’à ce niveau-là, la Belgique est plus intelligente. Elle comprend mieux ce mélange. Je ne le vis pas comme un touche-à-tout. Écrire, composer, interpréter, c’est être capable de se retrouver. Je retrouve la même intensité que j’écrive, que je compose ou que j’interprète. C’est le même chemin intérieur. Vous savez, quand vous travaillez sur les musiques des camps, vous avez l’impression de travailler sur un sujet. Mais plus vous y travaillez, plus vous comprenez que c’est de vous dont vous parlez. » ▪

CONCOURS

Hélios Azoulay – Bedrich Fritta

Pour Tommy 22 janvier 1944

Éditions du Rocher

240 p., 18€

Nous vous offrons 5 exemplaires du livre *“Pour Tommy 22 janvier 1944”* d’Hélios Azoulay. Un souffle de fraicheur au cœur de l’enfer des camps de concentration. Les dessins de Bedrich Fritta, déporté dans le camp de Terezin et tué dans celui d’Auschwitz, sont racontés par la plume d’Hélios Azoulay.

Pour ce dernier, ces dessins qui étaient à la base un cadeau d’anniversaire pour Tommy, le fils de Bedrich, devaient continuer de vivre et devaient être connus du grand public. Un livre bouleversant, triste et gai à la fois, qui ne laissera pas le lecteur indifférent.

Pour tenter votre chance, rendez-vous, avant le 3 juillet, sur **www.entrees-libres.be**

Les gagnants du mois passé sont : Marie-Pierre Bonfond, Thierry Demay, Anne Pletinckx, Véronique Magis, Michel Waelkens. Bravo à eux!

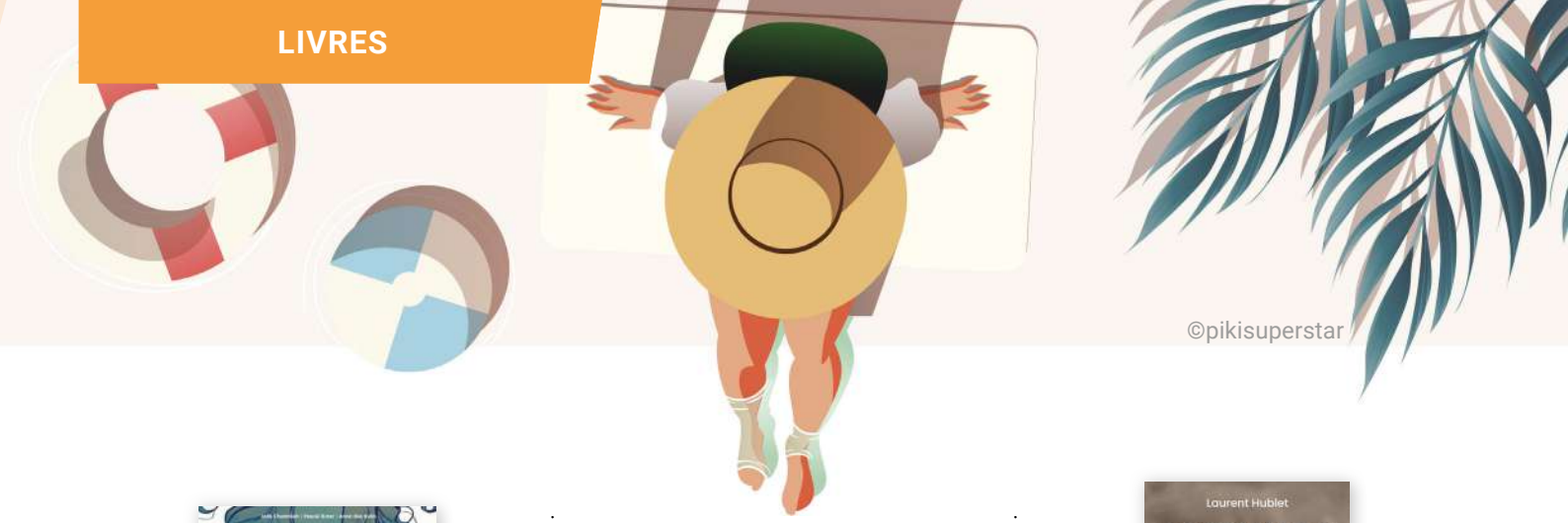

©pikisuperstar

Joris Chamblin, Anne-Lise Chamblin, Pascal Ruter

Le cœur en braille

Dargaud

76p., 16,50€

LE CŒUR EN BRAILLE, TOME 1

"Le cœur en braille", c'est la rencontre entre deux personnages attachants que tout oppose. Marie-José est une élève brillante et une violoncelliste talentueuse, tandis que Victor est un passionné de rock, cancre en manque de confiance en lui. Malgré leurs différences, ils vont tisser des liens particuliers, nés autour d'un secret partagé qui va bouleverser leur univers respectif.

Dans ce premier tome adapté du roman de P. Ruter, des thèmes tels que l'adolescence, l'amitié, l'entraide, les difficultés d'apprentissage, l'échec scolaire, la passion ou le handicap sont abordés avec beaucoup de délicatesse et d'optimisme.

A-L. Nalin et J. Chamblin ont réussi à créer une bande dessinée émouvante et poétique grâce à des dessins expressifs et des dialogues vifs et justes. Un tourbillon d'émotions qui fera rire et pleurer jeunes et moins jeunes. Et si vous n'en avez pas assez, pas d'inquiétude, deux épisodes suivront pour prolonger le plaisir ! De plus, le cinéma s'est aussi emparé de cette histoire pour vous permettre de vivre l'expérience sur grand écran.

Marie Lambillotte

L'enfant de la draille

Entre deux pages

248p., 20€

L'ENFANT DE LA DRAILLE

Voyagez à travers le temps et les aventures de deux héroïnes fascinantes. Bérénice, une jeune femme de notre époque, *« nez »* talentueux, se lance dans une quête pour découvrir les secrets de son histoire familiale après la découverte de deux manuscrits anciens convoités par des malfrats. Et Blanche, une orpheline du 13e siècle, protégée par une louve inséparable depuis sa naissance, semble destinée à accomplir des choses extraordinaires grâce à ses mystérieux *"pouvoirs"*. Mais quel est le lien qui unit ces deux femmes que des siècles séparent et dont les destins s'entremêlent tout le long de l'histoire ?

Dans son 3e roman, M. Lambillotte, auteure et enseignante à la retraite, explore les sens à travers le Moyen-âge et nous le fait découvrir avec passion et justesse. Avec en toile de fond, la draille des Pyrénées, l'horreur des massacres des cathares, les maladies et leurs remèdes, et la rudesse de la vie d'un village médiéval. La frontière est mince entre la réalité et la fiction, et la magie du livre réside peut-être là ! À partir de 12 ans.

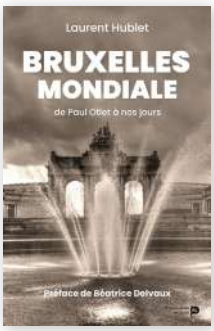

Laurent Hublet

Bruxelles Mondiale

Renaissance du livre

176p., 20€

BRUXELLES MONDIALE

Le livre de L. Hublet retrace l'histoire méconnue de Paul Otlet, à travers Bruxelles. Avec Léonie La Fontaine, féministe et son frère Henri, prix Nobel de la paix, ce Belge ambitieux a créé, il y a un siècle, un classement de l'ensemble des connaissances mondiales. Une sorte de Wikipédia au format papier auquel tout le monde aurait accès. Ce projet était abrité dans le Palais Mondial au Cinquantenaire de Bruxelles jusqu'en 1941 quand les nazis y ont mis un terme.

Ce musée de la Connaissance contenait environ 18 millions de références bibliographiques et était un lieu de discussion où l'on défendait des idées novatrices. Otlet voyait ce palais comme faisant partie d'une cité mondiale, Bruxelles, où se réuniraient plein d'associations. Le palais déménagera au Mundaneum à Mons en 1991.

Des projets comme celui de Paul Otlet ont contribué à faire aujourd'hui de Bruxelles une ville internationale. "Bruxelles Mondiale" est un ouvrage inspirant qui permet de découvrir notre capitale autrement et d'envisager le futur de manière ambitieuse en étant fiers de nos racines.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU JUDO AVEC VOTRE CLASSE !

Vous voulez lancer un défi sportif à vos élèves en vue de la rentrée prochaine ? Inscrivez votre classe au « challenge judo » qui aura lieu de 23 au 30 septembre 2023. Organisé dans le cadre de la semaine européenne du sport, ce challenge a pour objectif de faire découvrir cette discipline olympique aux élèves mais aussi aux enseignants. Adressé aux classes de 5e et 6e primaires ainsi qu'à celles du 1er degré du secondaire, ce challenge prendra l'apparence d'une série de défis à relever qui feront appel aux qualités et habilités développées par ce sport : la force, l'agilité, la confiance en soi, l'équilibre, la mobilité au sol ou encore la capacité à chuter en sécurité. Pour mener à bien ces différents défis, les écoles participantes recevront un cahier explicatif et les profs d'éducation physique bénéficieront en outre d'une demi-journée de formation au judo. Il est à noter que pour participer, les écoles doivent posséder une salle adaptée à la pratique du judo. Intéressé(e) ? Les inscriptions se clôturent le 7 juillet prochain.

Plus d'infos : **https://bit.ly/ChallengeJudo**

LAISSEZ-VOUS CONTER À CHINY

Le Festival du Conte de Chiny est une aventure annuelle extraordinaire pour un public large et varié. En juillet 2023, le 34e festival revient pour une édition encore plus magique et captivante que les années précédentes. Durant trois jours, les rues de Chiny seront animées par des conteurs venus des quatre coins du monde pour partager leurs histoires fascinantes. Les spectacles auront lieu dans différents lieux du village, offrant ainsi une expérience unique et immersive à tous les visiteurs. Des spectacles épiques et des ateliers délirants pour petits et grands vous y attendent, pour des moments inoubliables en famille ! Laissez-vous porter hors du temps dans des univers fantastiques ! Amoureux des contes et des légendes, venez faire le plein de magie, de surprises et de convivialité du 7 au 9 juillet à Chiny !

Vos billets via : **https://bit.ly/ChinyContes**

ORIENTEZ VOS ÉTUDIANTS DANS LEURS DÉMARCHES VERS L'EMPLOI

D'ici quelques semaines, de très nombreux étudiants se lanceront dans la vie professionnelle et se mettront à la recherche de leur premier emploi. Une étape importante au sein de leur parcours de vie qui est tout sauf évident. Pour les aider à faire le point de manière réfléchie, mais également les aider dans des démarches administratives qui leur sont peut-être inconnues, le Forem (en Wallonie) et Actiris (à Bruxelles) rappellent qu'ils mettent des ressources à disposition des jeunes. Les deux organismes publics invitent d'ailleurs les enseignant(e)s à guider leurs élèves en les aiguillant vers les sites web de ces deux organismes. De quoi leur permettre de prendre connaissance des services à activer sans attendre, des différences entre l'ONEM et le Forem, des accompagnements disponibles pour trouver leur premier job, etc.

Les infos complètes : **https://bit.ly/ForemJeunes** et **https://bit.ly/Actiris**

« OUT OF THE BOOKS », LES NOUVELLES PÉDAGOGIES RASSEMBLÉES EN UN FESTIVAL

Vous voulez trouver des idées pour vous permettre de réinventer votre façon de donner cours, et/ou développer de nouveaux projets en classe avec vos élèves ? Le Festival « Out of the Books » devrait vous intéresser. Organisé les 5 et 6 octobre prochains au sein de la Sucrerie à Wavre, « Out of the books » rassemblera de nombreuses conférences et ateliers. Des thèmes divers et variés comme les pédagogies actives, la classe autrement et les besoins spécifiques, l'éducation positive et le bien-être, les nouvelles technologies au service de l'apprentissage ou encore la ludopédagogie en classe et à la maison seront explorés. En complément des conférences et ateliers, un espace baptisé : « nos enseignants ont du talent » aura pour vocation de mettre à l'honneur des projets pédagogiques déjà mis en place par des enseignants, dans l'idée de les partager avec un maximum de professionnels de l'éducation. Si vous désirez partager votre projet, il n'est d'ailleurs pas trop tard, vous avez jusqu'au début juillet pour le faire.

Toutes les infos via : **https://bit.ly/OutOfTheBooks23**

VOTRE MAGAZINE ENTRÉES LIBRES A BESOIN DE VOTRE AVIS !

Durant tout le mois de juin, l'équipe d'Entrées libres lance une réflexion sur le contenu de votre magazine. Donnez-nous votre avis pour faire évoluer Entrées libres ensemble.

Alors que durant ce mois de juin, une habituelle réflexion est menée en interne pour redéfinir les contours de votre magazine pour l'année scolaire prochaine, l'ensemble de l'équipe de rédaction d'Entrées libres souhaite également récolter votre avis.

Lisez-vous le magazine en version papier ou en version numérique ? Suivez-vous nos publications sur les réseaux sociaux ? Quelles sont vos rubriques préférées, celles qui vous inspirent le plus, ou au contraire celles que vous n'appréciez pas spécialement ?

Sans oublier que nous serons à l'écoute de toute suggestion que nous pourrions mettre en place au sein du magazine. Bref, dites-nous tout sans détour en participant à notre sondage en ligne. Ce qui nous permettra de faire évoluer ensemble Entrées libres, le magazine des professionnels de l'enseignement.

Cela ne vous prendra pas plus de quelques minutes !

Pour finir de vous convaincre, des places de cinéma mais aussi un bongo pour deux personnes seront offerts à deux participants tirés au sort.

Pour accéder à l'enquête : **https://enseignement.catholique.be/sondage-entrees-libres/**

SE FORMER POUR FAIRE FACE À LA GRANDE PRÉCARITÉ

Le Certificat Inter Haute École – Universités (HENALLUX, HEPN, UCL et UNamur) en Accompagnement de la Grande Précarité est une formation destinée aux professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'enseignement, de l'action sociale et à tous les professionnels qui travaillent auprès des personnes en situation de précarité. Ce certificat a pour but de permettre de réfléchir à ses pratiques, d'échanger ses expériences, d'explorer des démarches innovantes et de donner un autre éclairage par l'interdisciplinarité. La formation se déroule sur une année et comprend des cours théoriques, des travaux pratiques, des stages et des rencontres avec des professionnels du secteur. Une formation « bousculante » avec du partage, de l'écoute, du soutien et de l'accompagnement. Un cadeau à se faire à soi-même pour trouver ou retrouver du plaisir dans son travail.

Infos et inscriptions : **https://bit.ly/CertificatGrandePrecarite**

LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DES RENCONTRES D'ÉTÉ

L'association "ChanGements pour l'Égalité" (CGé) est engagée dans la promotion de l'égalité des chances et de l'éducation pour tous. Depuis plus de 50 ans, elle organise les Rencontres pédagogiques d'été (Rpé). Les Rpé sont une manifestation de cet engagement, offrant une opportunité unique pour tous les professionnels de l'éducation de se former, de se ressourcer et de découvrir des méthodes innovantes pour enseigner et apprendre. Les participants pourront assister à des conférences, des ateliers, des débats et des séances de travail en groupe, animés par des experts de l'éducation. Vous êtes intéressés mais vous avez des enfants ? Pas de souci, ils sont les bienvenus ! Des activités leur seront dédiées, afin de leur permettre de découvrir de manière ludique et éducative le monde qui les entoure. Cette année, les Rpé auront lieu du 17 au 22 août à la Marlagne avec des formules de 3 ou 6 jours.

Plus d'infos : **https://bit.ly/RencontresdEte**

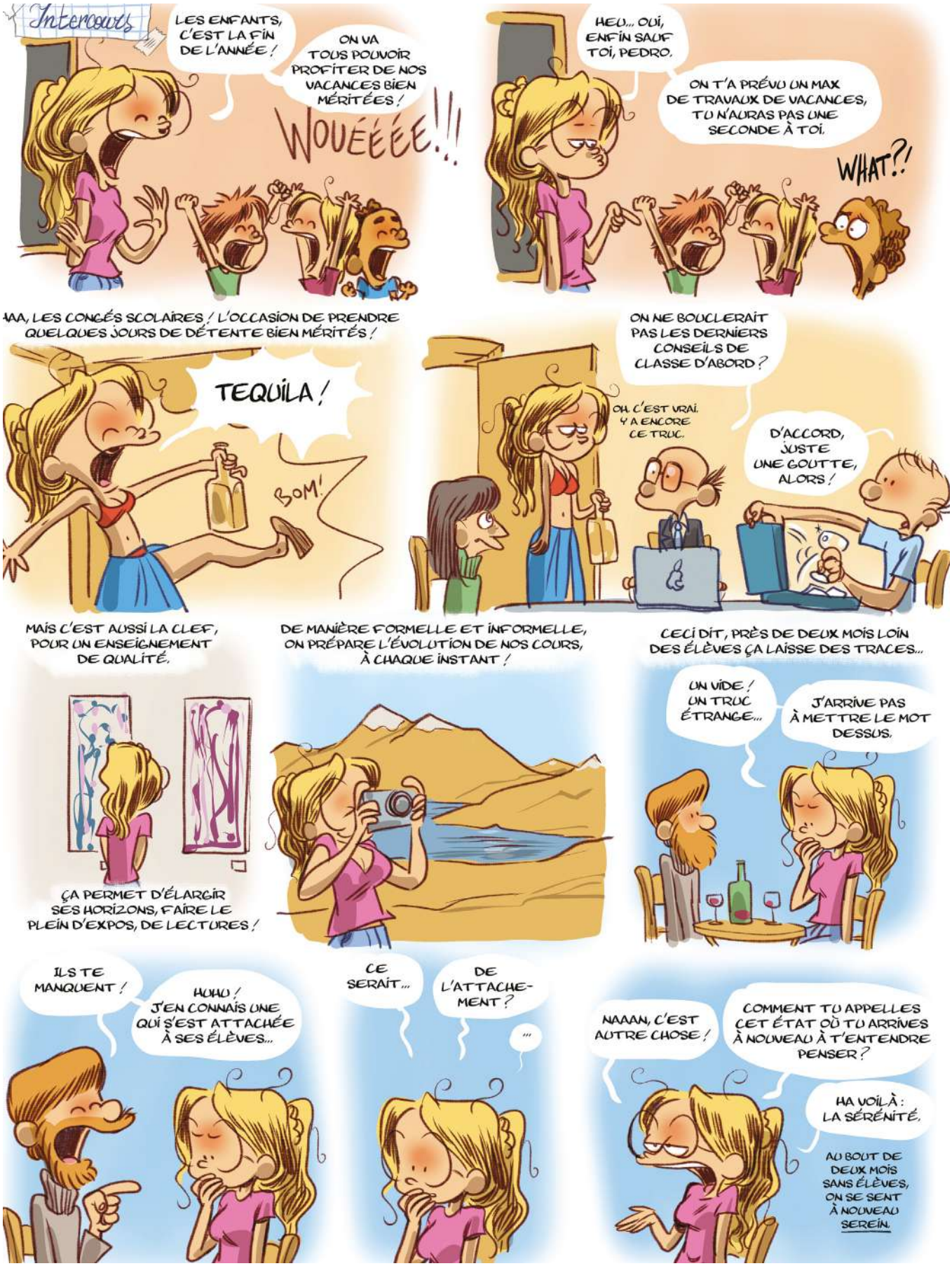

SeGEC
Avenue E. Mounier 100
1200 Bruxelles

bpost
PB-PP | B-731
BELGIE(N) - BELGIQUE